



CIPCRE

CERCLE INTERNATIONAL POUR
LA PROMOTION DE LA CRÉATION



RAPPORT ANNUEL

2021





SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
CONTEXTE GÉNÉRAL D'INTERVENTION.....	4
I. L'ANNÉE 2021 AU CIPCRE-CAMEROUN.....	5
I.1. Plan d'Action Triennal.....	6
1. Agriculture Durable, Entreprenariat et Hygiène Communautaire (ADEHCOM).....	6
2. Paix et Cohésion Sociale (PACOS).....	7
3. Droits Humains et Participation Citoyenne (DHUPAC).....	9
I.2. Projets satellites	10
1. Projet ELLE.....	10
2. Projet EIPEM-VIS.....	11
3. Projet JEBPA-COS.....	13
4. Projet Promotion du théâtre et du Cinéma Numérique.....	15
5. Projet ROSDEPAP-SAMEVI.....	17
6. Projet ROSMEP-VAE/COVID.....	18
7. Projet PAASEC.....	19
8. Projet MPG.....	19
II. L'ANNÉE 2021 AU CIPCRE-BÉNIN.....	20
1. Champ d'Action 1.....	21
2. Champ d'Action 2.....	23
3. Champ d'Action 3.....	25
4. Champ d'Action 4.....	28
5. Champ d'Action 5.....	29
6. Champ d'Action 6.....	29
III. NOS RESSOURCES ET STRATÉGIES.....	31
1. Nos ressources humaines.....	31
2. Nos ressources financières.....	33
3. Nos stratégies d'intervention.....	34
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	37
Liste des sigles et abréviations.....	38



Le mot du Directeur Général

Rév. Dr. Jean-Blaise
KENMOGNE, PhD

Docteur en Droits de l'Homme

Au cours de l'année de référence, nous avons, au Cameroun comme au Bénin, fait preuve de résilience face aux nombreux défis auxquels nous avons été confrontés. Au Cameroun, un incendie des plus spectaculaires a ravagé, le dimanche 7 mars, les bâtiments de la Cantine et du Centre de Communication pour le Développement. Leurs toitures ont été entièrement consumées, les portes et les fenêtres soufflées par les flammes et les carreaux décapés. Les ordinateurs, les matériels de sonorisation, les mobiliers de bureau ont été détruits et réduits en cendres. Une bonne partie de la mémoire du CIPCRE de ces trente dernières années, soigneusement conservée dans des documents et autres ouvrages, a été consumée.

Au Bénin, 2021 a marqué la fin du partenariat avec PPLM, le principal bailleur de fonds en ce qui concerne les projets du programme de préservation de l'environnement. Elle a été également une année d'expectative en ce qui concerne l'accord de financement de quatre nouveaux projets, mais qui n'a été effectif que pour deux (2) projets. Les difficultés de financement des nouveaux projets liés à la pandémie à coronavirus (Covid-19) ont été poignantes en 2021 : une vingtaine d'agents du CIPCRE-Bénin ont travaillé au ralenti et donc ont été partiellement rémunérés et ce, jusqu'au tiers pour la majorité.

Mais ni au Cameroun ni au Bénin, nous n'avons baissé les bras. Nous avons continué à travailler d'arrache-pied dans les différents champs d'activités qui sont les nôtres et à engranger des résultats impor-

tants dans les deux pays, ce qui a renforcé notre capital sympathie auprès de nouveaux partenaires financiers.

Je saisis l'opportunité du présent rapport pour adresser mes sincères remerciements à tous les partenaires qui nous ont toujours fait confiance et à ceux qui commencent à peine à travailler avec nous. Je présente toutes mes félicitations à mes collaborateurs, des Directeurs Nationaux aux techniciens de surface en passant par les Coordinateurs de programmes et de Cellules et autres vigiles, animateurs et cadres. Je les encourage à persévérer dans la voie de la détermination, à redoubler d'ardeur au travail afin que la flamme de l'espoir d'un autre monde possible que nous avons suscitée dans les cœurs, puisse prendre forme et prospérer.

Je ne résiste pas au plaisir de vous annoncer qu'après le Cameroun et le Bénin, le CIPCRE est désormais représenté au Togo. Déjà le samedi 6 novembre dernier, la session constitutive de l'Assemblée des Membres du CIPCRE-Togo s'est tenue à l'hôtel M'Rode de Lomé. Entre autres décisions prises, les participant-e-s ont adhéré aux Statuts et au Règlement Intérieur Général du CIPCRE, adopté le Règlement Intérieur National de l'Assemblée des Membres (AM) du CIPCRE-Togo et élu les membres du Bureau de cette AM avec comme Président, Rév. LAWSON KPAVUVU Tési Dogbé.

A toutes et à tous, membres de la grande famille et sympathisants du CIPCRE, je souhaite une bonne lecture !

Contexte Général d'Intervention

De façon globale, et au cours de l'année de référence, le CIPCRE a déployé ses activités au Cameroun et au Bénin dans un contexte mi-figue mi-raisin marqué par des évènements significatifs sur divers plans.

Sur le plan socio-politique au Cameroun, sept chefs de file de partis politiques parmi lesquels Maurice Kamto, Président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), ont entrepris une réflexion sur la réforme du système électoral. Mais le document produit issu de 9 mois de consultations, a été interdit de présentation publique par les autorités. Au terme des différentes marches pacifiques du 22 septembre 2020, les détenus politiques dont des leaders du MRC et du CPP, ont été arrêtés puis condamnés par le tribunal militaire le 27 décembre à 7 ans d'emprisonnement. Au Bénin, les élections présidentielles ont été organisées le 11 avril dans un contexte critique qui a enregistré des affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre avec pour conséquences des pertes en vies humaines. Mais le calme est vite revenu et la vie a repris son cours normal.

Sur le plan sécuritaire, la tension est allée grandissante au Cameroun. Dans la zone du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO), la crise a continué à nourrir les rangs des Personnes Déplacées (PDI) tout en montrant qu'il n'y a pas de véritable politique d'accueil des PDI dans notre pays. Dans la région de l'Extrême-Nord, et suite à des attaques de Boko Haram contre plusieurs postes militaires dans les localités frontalières avec le Nigéria, on dénombre plus de 10 000 PDI. Dans le Logone et Chari particulièrement, un vieux conflit intercommunautaire né de la gestion des ressources en eau, a resurgi entre Arabes Choa, majoritairement éleveurs et Mousgoum, agriculteurs, dans le canton El Birke faisant 22 personnes décédées, 93 blessées, 40 villages incendiés ainsi que le déplacement de 12 569 personnes vers d'autres localités du pays et environ 8 000 personnes vers le Tchad. Au Bénin, l'année s'est terminée par

des attaques terroristes dans la zone septentrionale du pays, avec des pertes en vies humaines.

Sur le plan socio-économique, la pandémie de la Covid-19 a affecté les ménages qui se sont retrouvés avec des revenus de plus en plus faibles et un pouvoir d'achat de plus en plus maigre. En même temps, la gestion des fonds alloués pour la riposte au coronavirus a été l'objet de détournement de la part des membres du gouvernement comme le montre un rapport d'audit rendu public en novembre par la Chambre des comptes de la Cour suprême. Au Bénin, les populations ont aussi souffert de la pandémie qui a été à l'origine de la flambée des prix sur le marché. Le cadre juridique afférent aux affaires sociales s'est étoffé de lois et de décrets devant concourir à la protection de la femme et à la répression des infractions commises en raison du sexe des personnes, pour la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction. Mais certaines dispositions restent problématiques quant à l'éducation des enfants et à l'harmonie conjugale comme l'autorisation des filles mineures à aller acheter des pilules du lendemain en pharmacie et des femmes à solliciter l'IVG de façon unilatérale. La réforme structurelle du secteur de la décentralisation, lancée en septembre 2021 et dont les dispositifs institutionnels ont été adoptés par décret pris en conseil des ministres le 15 décembre n'est pas encore effective.

Sur le plan agricole, l'union Africaine a procédé à la mise en place d'une plate-forme régionale sur l'agriculture biologique en Afrique Centrale. En partenariat avec la Coopération technique allemande (GIZ) et le projet Centres de Connaissances pour l'agriculture biologique (KCOA), l'Initiative agroécologie et agriculture biologique en Afrique de l'Union Africaine a lancé sa plate-forme en Afrique Centrale avec la participation du CIPCRE. Au Bénin, l'opérationnalisation de la stratégie nationale de conseil agricole s'est poursuivie avec l'élaboration et la vulgarisation du Guide de contrôle du dispositif du Conseil Agricole.

I . L'année 2021 au CIPCRE - Cameroun

2021 marque la première année du Plan d'Action Triennal (PAT) de la Direction Générale et du CIPCRE-Cameroun baptisé projet Renforcement des Initiatives de Développement durable et de Construction de la Paix II (RIDE COP II). L'objectif global de ce PAT est décliné comme suit : Les bénéficiaires sont plus résilients, jouissent de leurs droits, s'auto-emploient et vivent dans un environnement sain et pacifique, tout en participant à la gouvernance de leur localité.

Le CIPCRE-Cameroun a principalement déployé ses activités dans trois Axes stratégiques que sont Agriculture Durable, Entreprenariat et Hygiène Communautaire, Paix et Cohésion Sociale et Droits Humains et Participation Citoyenne. Il a eu également à s'investir dans d'autres projets.

Globalement, la première année de mise en œuvre du RIDE COP II a permis d'obtenir des

résultats probants dans chacun des trois axes d'intervention. En effet, l'importance de l'agriculture biologique et de l'agroécologie a été bien comprise par les bénéficiaires, ce qui explique le nombre élevé de personnes engagées dans le processus de conversion et la mise en place du SPG Bio-Santé. Le souci d'une cohésion sociale durable au sein des communautés est désormais partagé non seulement au sein des établissements scolaires à travers les actions des élèves leaders formés, mais aussi dans les communautés entre les éleveurs et les agriculteurs, les personnes déplacées internes et les populations hôtes. Enfin, on a observé une amélioration de l'environnement protecteur des enfants, notamment ceux vulnérables des zones rurales, qui pour beaucoup ont vu certains de leurs droits, à l'instar de l'existence légale, de la protection de l'intégrité physique et sexuelle, de la scolarisation et de l'encadrement bienveillant des parents, réalisés.



Fabrication du compost enrichi à Bahouoc

I.1. PLAN D'ACTION TRIENNAL (2021-2023)

Les réalisations et les résultats obtenus ainsi que les effets induits dans chaque axe stratégique sont présentés dans le développement qui suit.

1. Agriculture Durable, Entrepreneuriat et Hygiène Communautaire (ADEHCOM)

L'objectif spécifique de l'axe ADEHCOM est d'amener les bénéficiaires de nos zones d'intervention à prendre des initiatives en vue de s'auto employer, d'améliorer la qualité et la quantité de leur production pour leur prise en charge, de préserver leur environnement, leur santé et celle des consommateurs.

Dans l'ensemble, les activités réalisées ont permis d'atteindre les résultats escomptés qui ont, à leur tour, induit des effets multiformes. C'est ainsi que :

- Sur 223 producteurs formés en agriculture biologique, 23 dont 11 femmes, sont engagés dans le processus de conversion à travers notamment leur participation à la validation du cahier des charges, leur implication dans le SPG qui se met en place ainsi que plusieurs initiatives de fabrication des intrants biologiques ;
- Le SPG dénommé bio-santé est mis en place dans 5 villages pilotes avec la constitution et le renforcement des capacités de ses principaux maillons (conseillers à la certification bio, enquêteurs, comité local de certification, comité de litige, comité des experts) ainsi que l'adoption participative d'un cahier des charges y afférent ;
- Dans 8 nouveaux établissements scolaires sur 10, les responsables ont mis sur pieds des jardins scolaires biologiques notamment aux lycées de Bahouan et Baham, Ecoles Publiques de Ndemko, Noumtchouet, King Place groupes 1 et 2) et identifié 2 espaces verts aux lycées de Bahouan et Baham ; 39 élèves dont 24 filles ont acquis des connaissances (généralités et intrants) en matière d'agriculture biologique;
- Dans 7 établissements dont 6 équipés en matériels (lave-mains, raclettes, serpillères, savon, bidon, seaux, etc.), 259 élèves leaders dont 138 filles se sont engagés dans la promotion et la vulgarisation des bonnes pratiques d'approvisionnement en eau, hygiène, assainissement auprès de leurs pairs.
- Dans les 5 villages pilotes, 74 Volontaires endogènes de lutte contre les effets de changements climatiques (VELEC) dont 37 femmes capacités sur

- les stratégies d'atténuation et d'adaptation des effets liés aux changements climatiques (reboisement, utilisation des foyers améliorés, choix de cultures plus résistantes à la sécheresse, utilisation de compost...) prennent et suscitent des initiatives de sensibilisation, de création des pépinières et de plantation d'arbres ;
- Les revenus générés par les AGR des CIR de Foubot et Fouban ont renforcé leur autonomisation, ce qui leur a permis de mener des activités de promotion de la paix sans solliciter un quelconque appui du CIPCRE.
 - La promotion de l'agroforesterie et la culture d'avocatier en particulier ont fortement amélioré la production d'avocats à Bamendjo. Quelques producteurs ont pris l'initiative de se former en techniques de transformation et de mettre en application la production d'huile d'avocat, ce qui leur a apporté des revenus additionnels de l'ordre CFA 238 000.
 - 60 jeunes et femmes ont été capacités en techniques de formalisation, structuration d'entreprise, techniques de gestion.
 - 26 entrepreneurs sur les 41 accompagnés se sont engagés dans le processus de création et de formalisation de leurs entreprises ;
 - 34 producteurs dont 22 femmes ont cultivé, transformé et vendu en permanence des tisanes médicinales et l'huile d'avocat, soit 34 emplois permanents et plus de 80 emplois temporaires.
 - 117 producteurs dont 75 femmes formés en agroécologie ont expérimenté les bonnes pratiques apprises ;
 - Un espace expérimental des plantes médicinales est mis en place au CIPCRE pour servir de vitrine pour les pratiques agroécologiques ;
 - 4 parcelles témoins ont été mises à la disposition du CIPCRE par les partenaires de Bahouan, Bahouoc Bapa et Bamendjo et des plans d'exploitation desdites parcelles élaborés ;
 - Des espaces bio ont été identifiés dans 3 marchés des villages Bapa, Baham et Bamendjo.



Visite des étudiants de biochimie de l'UDs dans la parcelle pilote des plantes médicinales du CIPCRE

2. Paix et Cohésion Sociale (PACOS)

L'axe stratégique PACOS a pour objectif spécifique d'amener les bénéficiaires des actions du CIPCRE à s'engager pour le renforcement de la cohésion sociale à travers des initiatives de promotion de

la paix, du vivre ensemble et de la résolution pacifique des conflits par les groupes inter-religieux les communautés éducatives et les associations communautaires.



Cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours de dessin et d'écriture de texte à Melong

Dans le cadre des résultats réalisés et des effets de divers ordres induits, pour la période de référence, les éléments significatifs suivants sont à relever :

- A la faveur de la Campagne 2021 du MIRPADH, la commission consultative de gestion des litiges agropastoraux (mairie, sous-préfecture, cadastre, MINADER, MINEPIA) a été réactivée et est opérationnelle à Babadjou dans la médiation, la délimitation des couloirs de transhumance et des zones de pâturage ; 01 comité local mixte éleveurs-agriculteurs y est mis en place, mène des actions quotidiennes de prévention et de gestion des conflits agropastoraux et sert de relais à la commission consultative ; les initiatives prises par les médias suite à l'adoption et à la publication d'une Déclaration par les leaders religieux, politiques et traditionnels sur les conflits agro-pastoraux, ont suscité des réactions des autorités administratives en termes de débats publics de sensibilisation et de formation des acteurs clés (chefs de poste agricole) ;
- 11 cas de conflits agropastoraux identifiés dans les zones de Babadjou (07) et Koutaba (04) dont 7 (63,63%) ont été gérés par la médiation et l'arrangement à l'amiable
- Dans les zones de conflit, 50 éleveurs de bovins et 55 agriculteurs ont renforcé leurs capacités sur les méthodes de gestion pacifique des conflits agropastoraux à l'exemple de la médiation et du « Night Paddock Manuring Farming System ».
- 200 élèves membres des pools de compétences de vie courante (PCVC) de 20 établissements dont 10 du primaire et 10 du secondaire ont été respectivement capacités sur les mécanismes de prévention et de réponse à la violence en milieu scolaire et de lutte contre le trafic et la consommation des drogues, vecteur de violence en mi-

lieu scolaire (utilisation des boîtes de dénonciation, communication non violente, sensibilisation)

- Dans 10 établissements, 50 enseignants capacités se sont engagés comme membres des cellules de suivi et d'encadrement (CSE) sur les techniques de promotion des compétences de vie courante chez les élèves.
- 4600 élèves de 10 établissements scolaires ont été sensibilisés sur la lutte contre le trafic et la consommation des drogues (cannabis, tramadol, autres stupéfiants) et contre les violences. Certains parmi eux sont rentrés en communauté faire des sensibilisations sur les effets néfastes liés à ces fléaux, sources de violences.
- On a observé, par rapport à l'année 2020, une baisse des conflits devant les administrations scolaires (196), les chefferies et tribunaux (69) de 16%, soit 265 plaintes enregistrées contre 315 en 2020 ; 34 cas de violences (bagarres, injures, destruction de biens) ont été enregistrés dans les établissements scolaires (Bamendjo, Bahouan, Bahouoc).
- 194 initiatives de prévention et de gestion des conflits ont été prises par des élèves à travers le théâtre, les sensibilisations de masse et les causeries éducatives ;
- Les Comités Interreligieux de Fouban et Foubot ont contribué à la facilitation de l'intégration des personnes déplacées internes (PDI) à travers des initiatives de sensibilisations en communauté sur le vivre-ensemble et le soutien à l'insertion scolaire de 27 enfants PDI.
- 03 CIR (Fouban, Foubot et Bafoussam) ont été capacités en stratégie d'autonomisation financière (développement d'une AGR et technique entrepreneuriale).



Photo de famille à l'atelier décentralisé du MIRPADH 2021 à Koutaba

3. Droits Humains et Participation Citoyenne (DHUPAC)

L'objectif poursuivi par l'axe stratégique (DHUPAC) est d'amener les femmes, les jeunes et les enfants des zones d'intervention du CIPCRE à bénéficier d'un environnement communautaire protecteur de leurs droits et à participer activement à la gestion des affaires de leurs localités.

Les résultats et effets ci-après obtenus

rendent compte du niveau d'atteinte de cet objectif au cours de la période de référence :

- 65 chefs traditionnels membres du Conseil des Chefs Traditionnels de l'Ouest (CCTO) ont été informés sur l'importance du code coutumier et le processus d'humanisation des rites de veuvage parmi lesquels 26 se sont engagés à enclencher le processus dans leurs villages respectifs
- Les chefs traditionnels des 26 nouveaux villages



Cérémonie de mariage collectif à Bafoussam

engagés dans le processus d'humanisation des rites de veuvage ont compris que ces rites ne contredisent pas les coutumes dont ils sont les gardiens

- 90 femmes leaders associatives ont été formées sur la lutte contre les VBG faites aux femmes.
- 6 comités de veille ont été créés pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) dans 3 zones d'intervention
- 30 autorités sectorielles de l'éducation et de la protection des enfants, des responsables de lycées et collèges et services sociaux du MINAS et du MINPROFF ont été sensibilisés sur les stratégies de facilitation de l'inscription et de maintien scolaire des enfants victimes d'inégalités ou en situation de handicap ;
- 45 pairs éducateurs formés sur les mécanismes

communautaires de prévention des violences envers les enfants et d'accompagnement des victimes.

- 15 points focaux PEAS désignés par des structures d'encadrement d'enfants ont été formés sur la PEAS.
- 6544 personnes dont 1441 filles, 1362 garçons, 1429 hommes et 2312 femmes ont été sensibilisés grâce à 236 causeries et 32 émissions radios réalisées par les pairs éducateurs.
- 60 leaders religieux et 60 leaders traditionnels ont renforcé leurs capacités sur les techniques (sensibilisation, mise en place des comités de veille, ...) de prévention, de détection précoce et de référencement des violences culturelles (mariages précoces, non scolarisation, défaut de déclaration des naissances etc.) envers les enfants.

- 60 Officiers d'état civil et responsables des formations sanitaires ont été formés sur les bonnes pratiques d'officialisation des faits d'état civil et ont développé des stratégies en vue de faciliter l'accès des documents d'état civil aux populations.
- 20 acteurs de la chaîne d'intervention judiciaire se sont engagés à développer les bonnes pratiques en matière de jugement supplétif d'acte de naissance. La prise des notes de service par le Gouverneur de la région de l'Ouest et le président de la cour d'appel en vue de faciliter les procédures de jugement supplétif d'actes de naissance (gratuité des certificats d'âge apparent et des certificats de non existence de souche, célérité des procédures, etc.) a permis en moins de 2 mois d'obtenir 1000 décisions de justice en faveur de l'établissement des actes de naissance aux enfants vulnérables de Galim, Foubot et Bafoussam. 500 de ces enfants ont pu déposer leurs dossiers pour l'examen du CEP et environ 700 ont été reconnus légalement par leurs pères à l'occasion de ces audiences.
- Les audiences foraines aux fins de jugement supplétif ont été des occasions pour les autori-

- tés judiciaires de sensibiliser les parents sur leurs devoirs envers leurs enfants et aussi sur l'importance de l'acte de mariage : ainsi environ 500 pères ont profité de ces audiences pour reconnaître légalement leurs enfants et 100 couples ont engagé le processus d'officialisation de leur union.
- 1108 enfants victimes de violences identifiés dans les zones du projet dont 924 victimes de négligences parentales, 171 d'abus sexuels, 13 de mariages précoces ont été accompagnés sur le plan psycho-social, médical, judiciaire, matériel, réinsertion sociale/professionnelle, scolaire.
- 70 leaders élèves ont été capacités sur les techniques de promotion des compétences de vie courante (autoprotection, comment dire non...) pour faire face aux violences sexuelles.
- 108 enfants de la communauté musulmane wahhabite de Foubot dont 71 filles, autrefois destinés exclusivement aux écoles coraniques, se sont inscrits massivement dans les écoles publiques francophones et/ou anglophones.

I.2. Projets satellites

Huit projets satellites ont mobilisé l'équipe au cours de la période de référence.

1. Projet ELLE

Financé par l'Union Européenne à travers l'ONG ARCS, le Projet Entrepreneuriat Local et Leadership féminin pour l'Egalité des chances (ELLE) a démarré ses activités en septembre 2020 dans trois régions à savoir l'Ouest (Foubot, Fouban, Koutaba, Bafoussam 1 et 2, Mbouda), l'Est (Bertoua 1 et 2, Mandjou) et dans l'Adamaoua (Ngaoundéré 1 et 2, Nganha). Son objectif général est de renforcer l'inclusion des groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes femmes, qui jouent un rôle de premier plan dans la vie des communautés. Son objectif spécifique est de promouvoir le rôle que les femmes et les jeunes femmes jouent en tant qu'agents de développement et de changement dans leurs propres communautés, à travers l'appropriation des droits économiques et sociaux, l'autonomisation, la participation active à la vie économique, sociale, culturelle, civile et politique du pays.

Au cours de l'année de référence, les activités ont été déployées autour de 3 principaux centres d'intérêt : d'un, pour la mise sur pied et l'animation d'un dispositif d'incubation au profit des potentiels entrepreneurs formés, l'accompagnement pour l'accès au crédit et aux services financiers,

- 3 experts responsables des 3 pôles régionaux

d'incubation ont été sélectionnés ;

- Les maires des communes zones du projet ont été contactés pour une incubation décentralisée au niveau des communes. 03 maires ont déjà donné un avis favorable ;
- 12 mini-ateliers d'approfondissement des idées de projets sélectionnés ont été réalisés au profit des porteurs de projets dans 12 communes du projet ; 233 bénéficiaires 219 femmes (membres de 43 groupes) ont participé à ces ateliers ;
- 43 idées de micro-projets sélectionnés ont été mûries avec des plans de développements réalisés ;
- 02 groupes de 24 personnes dont 21 femmes ont été informés sur les différents guichets de financement et sur les différentes modalités à remplir pour en profiter.

De deux, pour le développement du programme « Je connais mes droits, j'agis ! » porté par des femmes leaders formées,

- 48 rencontres de lobbying ont été réalisées auprès des 48 autorités dans 12 communes du projet ;
- Une liste de 30 femmes leaders a été établie pour chaque commune, soit un total de 360 femmes identifiées ;

- 01 guide d'animation du programme « Je connais mes droits, j'agis ! » a été conçu et imprimé en 600 exemplaires ;
- 90 exemplaires ont été mis à la disposition des 90 femmes leaders formées dans les communes de Koutaba, Foumban et Foubot.
- 06 sessions de formation de 02 jours ont été réalisées dans 5 communes (Foumban, Foubot, Koutaba, Bertoua1, et Ngaoundéré 1) au profit de 94 femmes leaders
- 09 comités de veille ont été créés pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) dans chaque village du projet.
- Des outils de visibilité ont été conçus et produits : 50 tee-shirts, 360 casquettes, 360 chasubles, et 3000 dépliant.

De trois enfin, pour la formation et l'accompagnement des femmes leaders sur les techniques de contrôle citoyen de l'action publique comme moyen d'appropriation et d'accès aux droits, un Guide pratique sur le contrôle citoyen de l'action publique est en cours de production

De façon globale, dans les 12 communes du projet :

- 4241 personnes dont 3804 femmes/443 veuves, 239 filles à risque, 100 personnes déplacées internes, 88 dont 58 femmes constituées des autorités administratives, religieuses et traditionnelles, leaders d'organisations des femmes, responsables des organisations de la société civile et les partenaires financiers ont été informés directement sur le projet et sur les différents objectifs visés ;
- 233 bénéficiaires dont 219 femmes, membres de 41 groupes ont renforcé leurs capacités sur la démarche entrepreneuriale ;
- 181 femmes leaders ont été formées sur le programme « Je connais mes droits, j'agis » ;
- Les résultats de l'appel à micro-projet (269 micro-projets reçus dans les 3 régions) montrent à suffisance la pertinence des actions incitatives des femmes pour une appropriation personnelle/globale de leurs droits à des fins de prise des initiatives collectives entrepreneuriales et de revendication de la prise en compte de leurs intérêts dans les politiques et les projets publics.

2. Projet EIPEM-VIS



Présentation d'un poème sur l'importance de la cohabitation pacifique entre les personnes de différentes religions à Babadjou

Le projet d'Education Inclusive et Protection des Enfants contre les Mariages, Violences et Inégalités Sociales (EIPeM-Vis) a pour partenaire financier UNICEF-Cameroun et pour objectif de contribuer au renforcement de l'offre d'éducation inclusive et des initiatives communautaires pour l'inscription et le maintien à l'école des enfants victimes d'inégalités, spécifiquement les filles (à risque/victimes de mariage d'enfants) et les enfants avec handicap à Babadjou et à Melong.

L'objectif Spécifique 1 stipule que d'ici fin décembre 2021, les adolescents, les parents, les familles et les communautés des communes de Babadjou et Melong ont des connaissances théoriques et des aptitudes techniques pour prévenir et répondre aux cas de mariages et autres violations/abus perpétrés contre les enfants/adolescents. Par rapport à cet objectif, 20 RECOPE ont été actifs à travers des interventions de prévention et de protection des enfants contre les violences/abus/exploitations, 20558 membres de la communauté sensibilisés dont 8734 enfants (3783 garçons et 4951 filles) et 11824 parents (7074 femmes et 4750 hommes) et 815 enfants exposés aux risques de déscolarisation et de mariage (425F, 390G) assistés sur les plans psychosocial, médical, juridique, scolaire conformément aux normes.

L'objectif spécifique 2 souligne que d'ici fin décembre 2021, les écoles et les institutions de protection sociale de l'enfance outillées techniquement, identifient et facilitent la réinsertion scolaire aux enfants victimes des inégalités dans les communes de Babadjou et Melong. Au terme de la période de référence, 36 acteurs sectoriels de la protection ont été sensibilisés, 238 acteurs sectoriels dont 93F de l'éducation sensibilisés, 946 enfants victimes d'inégalités dont 445 F soutenus sur le plan scolaire, 74 adolescents dont 36 filles capacités en compétences de vie courante pour faire face aux violences faites aux enfants. 72 jeunes élèves des établissements des zones de Babadjou et Melong ont été capacités en Compétences de Vie Courante. Les adolescents capacités ont mené 215 actions de sensibilisations dans 21 établissements scolaires au profit de 1820 élèves soit 870 garçons et 950 filles. Ils ont enfin réalisé une BD sur les mariages d'enfants et l'importance de la scolarisation de la jeune fille.

Quant à l'objectif spécifique 3 qui vise à amener, d'ici décembre 2021, les instances respon-

sables du projet à pratiquer la gestion basée sur les évidences, 17 plans d'actions ont été élaborés à 100% et 17 rapports mensuels consolidés à 100%.

Pour atteindre ces résultats,

- 2 ateliers d'appropriation du projet aux autorités et acteurs clés dans les arrondissements de Melong et Babadjou ont été organisés au profit de 265 personnes ;
- 25 acteurs/responsables du projet formés en GAR et aux approches de programmation de l'UNICEF (le genre, les droits humains, le HACT, la parentalité positive, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) ;
- 25 membres du personnel technique en charge de la mise en œuvre du projet formés sur la gestion de projets/programmes, le suivi et évaluation des projets/programmes, la gestion des connaissances, le Développement Institutionnel et Renforcement Organisationnel (DIRO) ;
- 140 membres de 20 RECOPE formés sur les techniques d'actions communautaires pour la prévention, la réponse aux violations des droits de l'enfant, la promotion de la cohabitation pacifique et de la non-violence à Babadjou et à Melong ont bénéficié des appuis techniques et financiers pour mener à bien les activités de sensibilisation ;
- 02 Séminaires de sensibilisation des leaders religieux et traditionnels ont été réalisés à Babadjou et à Melong au profit de 67 personnes sur les stratégies endogènes de promotion des valeurs et normes de genre positives et d'abandon des pratiques traditionnelles néfastes, en particulier le mariage d'enfants ;
- 10 Journées d'amitié inter-communautés de foi (catholique, protestante, musulmans etc.) ont été organisées au profit de 800 jeunes, adolescent-e-s et adultes sur les méthodes endogènes de promotion de la cohabitation pacifique et du vivre ensemble dans la non-violence ;
- 10 animateurs endogènes ont bénéficié d'un appui technique pour la réalisation d'actions de sensibilisation et de mobilisation communautaire innovantes en faveur de la protection de l'enfant contre les violences, l'exploitation et les mariages ;
- Une boîte à image, un livret de sensibilisation sur la lutte contre les mariages d'enfants, des tricots et casquettes et des chasubles ont été produits et utilisés sur le terrain pour sensibiliser les populations ;
- Un concours local d'écriture de texte, de dessins et d'initiatives digitales/matérielles dénommé « Mon Action Locale Contre les Mariages d'Enfants-MALCOME » a été orga-

nisé dans les localités de Babadjou et Melong ;

- 815 enfants exposés aux risques de déscolarisation et de mariage (425F, 390G) ont reçu une assistance psychosociale, médicale, juridique, scolaire conforme aux normes ;
- 2 plaidoyers ont été initiés auprès 30 élus locaux (Maires et conseillers municipaux) pour la mise sur pied des dispositifs communaux de protection de l'enfance et de soutien à l'éducation inclusive ;
- 1 appui à l'élaboration d'un plan communal (année 2021 et 2022) de protection de l'enfance et de promotion de l'éducation inclusive (avec le service d'action sociale, en collaboration avec les Commissions des Affaires sociales des Conseils Municipaux) a été fait pour les deux communes et 2 rencontres organisées au profit de 30 exécutifs communaux pour la présentation des plans élaborés et pré validation avant la session du Conseil ;
- Les SAS des deux mairies ont été accompagnés pour la mise en œuvre des plans communaux de protection de l'enfance ;
- 2 rencontres de plaidoyer et de sensibilisation

auprès des autorités sectorielles de l'éducation et de la protection, des responsables de lycées et collèges et services sociaux du MINAS et du MINPROFF sur les stratégies de facilitation de l'inscription et de maintien scolaire des enfants victimes d'inégalités ont été organisées à Melong et Babadjou ;

- 60 travailleurs sociaux des secteurs publics et privés des zones du projet ont été formés sur l'identification, le référencement et la prise en charge des enfants à risque/victimes de mariages d'enfants et d'autres formes de violences/abus ;
- 2 ateliers d'identification et de développement des plans d'opérationnalisation des stratégies de lutte contre la déperdition scolaire des filles ont été organisés au profit 160 acteurs sectoriels de l'éducation dans les villes de Babadjou et Melong ;
- 42 forums d'échanges intergénérationnels enseignants-élèves pour la promotion des comportements positifs en milieu scolaire et la cohabitation pacifique ont été organisés au profit de 840 enseignants et élèves.

3. Projet JEBPA-COS

Financé par le Fonds SCP/PPLM, le projet Jeunes Bâtisseurs de Paix Actifs pour le Renforcement de la cohésion Sociale (JEBPA-COS) a été mis en œuvre dans la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 dans cinq communes, notamment Bafoussam et Foumban à l'Ouest, Douala dans le Littoral, Yaoundé dans le Centre et Garoua dans le Nord. Il s'articule autour de trois objectifs spécifiques, notamment l'Objectif Spécifique 1 : Dans chaque école, les enfants ont créé un Groupe d'Entraînement à la Paix (GEP) qu'ils animent quotidiennement comme espace de développement de la « Bonne puissance » (art de vivre au quotidien) et des lifeskills pour faire face à la violence subie ou commise ; Objectif spécifique 2 : Dans différents endroits des régions dans lesquelles sont actives les organisations partenaires, des initiatives interethniques et/ou interreligieuses travaillent sur les droits civils et politiques ainsi que sur la prévention des conflits d'intérêts ; Objectif spécifique 3 : Les réfugiés et personnes déplacées sont encadrés et leur intégration dans les communautés de la population locale est promue.

Pour ce qui est des activités réalisées :

- 10 Groupes d'Entraînement à la Paix en milieu

Scolaire (GEP-S) constitués de 182 élèves leaders dont 73 filles ont été mis sur pied dans 10 établissements à Douala, Bafoussam, Yaoundé et à Foumban.

- 10 sessions de formation sur l'imprégnation aux outils pratiques d'entraînement individuel et collectif à la paix réalisées au profit de 182 élèves (73filles) membres de 12 GEP-S dans les zones de projet. Ces sessions de formation ont porté
- 08 sessions de formation ont été organisées au profit de 86 enseignant-e-s encadreurs (51 femmes) des GEP-S issus des 12 établissements scolaires
- 06 GEP-S ont été accompagnés dans l'organisation de 6 kermesses dont une par établissement scolaire avec pour objectif la sensibilisation sur la lutte contre la violence et toutes les formes de discriminations en milieu scolaire. Les sketches, quiz et poèmes ont été utilisés pour transmettre les différents messages sur le vivre ensemble.
- 10 GEP-S ont été accompagnés dans la mise en œuvre de leurs initiatives de promotion de la paix, la non-violence et la cohabitation pacifique auprès de leurs pairs.

- 05 groupes d'entraînement à la paix communautaire (GEP-C) constitués de 20 membres chacun pour un total de 100 membres avec une proportion de 50% de PDI par

groupe, ont été mis sur pied à Bafoussam (02), Douala (01), Yaoundé (01) et Foumban (01).

► 05 formations sur les techniques de prévention des conflits et les méthodes de gestion pacifique des conflits ont été réalisées au profit des membres des 05 GEP-C mis sur pied.

► Les 05 GEP-S ont été accompagnés dans la réalisation de 13 initiatives (sensibilisations porte à porte, causeries dans les associations et réunions, sensibilisations dans les églises et mosquées) au profit des membres de leurs communautés.

► 04 GEP-C ont été accompagnés dans l'organisation de 04 fora communautaires sur la cohabitation pacifique entre les populations hôtes et les PDI.

► Une rencontre de plaidoyer a réuni 35 participants constitués d'autorités locales, de leaders traditionnels et religieux de Bafoussam sur les stratégies d'intégration des PDI au sein de la communauté hôte.

► Des appuis en denrées alimentaires, en matériel de première nécessité pour l'hygiène corporelle et pour l'achat de fournitures scolaires aux enfants vulnérables issus des familles déplacées internes ont été octroyés à 45 enfants.

► Une journée d'animation culturelle a été organisée avec le concours du chef de la Zone et le GEP-C de Tchitchap à Bafoussam 2 au sein de la chefferie de 3ème degré Tchitchap au profit de plus de 200 personnes dont près de 150 issues des familles de déplacés internes.

► Une rencontre d'harmonisation et de programmation des interventions sur le terrain des lauréats UPABP Cameroun a été tenue à Bafoussam au siège du CIPCRE et a connu la participation de 06 lauréats et des membres du personnel du CIPCRE.

► Une session de formation sur les techniques de structuration, d'animation et d'accompagnement des GEP a été réalisée au profit des 06 lauréats UPABP et de 09 cadres du CIPCRE.

► 12 séances de suivi des GEP-S, 10 séances de suivi des GEP-C et 05 focus groups réalisés dans les zones d'intervention aux fins de collecter les effets des actions menées.

La mise en place des GEP-Communautaires a favorisé le développement d'une chaîne de solidarité au sein des quartiers, laquelle a permis d'identifier les PDI en situation de forte vulnérabilité et de mener des actions afin de leur venir en aide. Les PDI ont trouvé l'opportunité de mieux collaborer avec la population hôte, ce qui leur a permis d'exprimer et de satisfaire leurs besoins de base

comme l'emploi, le logement et l'accès aux petites parcelles de terre pour l'agriculture. Avec les interventions du projet JEBPACOS, les PDI ne sont plus repliés sur elles-mêmes et vont désormais vers les chefs de quartiers pour soumettre leurs doléances en lien avec l'accès aux services sociaux de base. Cette manière de faire a contribué à rétablir le lien de confiance jadis brisé entre ces PDI et les autorités locales qui les utilisent dorénavant comme interface de communication avec leur regroupement.

Au sein des établissements scolaires, les GEP-S mis sur pied ont été considérés comme des clubs affiliés au service des activités post et périscolaires. La pertinence de leurs activités a amené de nombreux autres élèves à solliciter l'adhésion à ces GEP-S. Dans la même logique, au lycée bilingue de Baleng à Bafoussam, le proviseur après avoir participé au renforcement des capacités des membres du GEP de son établissement, a érigé le GEP en CLUB de la Paix dans l'optique de permettre à plus d'élèves de se retrouver dans ce club qui réalise de bonnes actions pour la promotion de la paix et la non-violence en milieu scolaire. Les 10 GEP-Scolaires créés dans les zones de projet au sein de leurs établissements respectifs ont mené 43 actions de prévention de la violence au profit de 3429 élèves et 107 enseignants. Dans deux établissements de la ville de Bafoussam, les élèves ont pris l'initiative de combattre les préjugés dont sont victimes leurs camarades anglophones à travers des affiches qu'ils ont réalisées eux-mêmes et sur lesquelles on pouvait lire : « Il n'y a pas de Bamenda ici » ; « Il n'y a pas d'anglofou ici, nous sommes tous Camerounais » ; « Fermons les portes de notre établissement à toute forme de tribalisme ». De la même manière, les élèves ont entrepris des initiatives innovantes en matière de lutte contre les violences, notamment la conception des poèmes, des sketches et des affiches, les points débats lors des rassemblements tous les lundis, etc.

Des membres du GEP-Communautaire de la zone de Biyem-Assi à Yaoundé ont partagé leur savoir-faire en matière de fabrication du savon liquide et de l'eau de javel au profit des autres membres afin de permettre aux personnes en difficulté d'y voir une opportunité d'activité génératrice de revenus.

4. Projet Promotion du Théâtre et du Cinéma Numérique

Financé par le fonds SCP/PPLM, le projet Promotion du Théâtre et du Cinéma Numérique a été mis en œuvre dans la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 dans la région de l'Ouest et notamment à Bafoussam, Foumban, Foubot et les Villages Pilotes. Il comprend deux objectifs spécifiques : 1 : Les adolescents (femmes et hommes) sont en mesure de contribuer activement à façonner l'avenir du Cameroun et de défendre leurs intérêts de manière non violente ; 2 : Les acteurs de la société civile travaillent activement contre la fragmentation croissante de la société sur les plans linguistique, religieux, ethnique, politique, générationnel et géographique.

D'une façon générale, les résultats des activités réalisées se résument à :

- 08 descentes de lobbying et de présentation du projet auprès des autorités communales, des chefs d'établissements et responsables d'éducation à Bahouoc, Bafoussam, Bapa, Baham, Bahouan et Bamendjo.
- 60 rencontres de formation, montage des saynètes, préparation des représentations théâtrales, et travail sur la mise en scène des scénarios des courts métrages avec en moyenne 25 membres de la TIM à Bafoussam.
- 08 formations au profit de 84 élèves (40 garçons et 44 filles) de 08 établissements scolaires sur les techniques de mise en scène en matière de théâtre et de cinéma comme outils de sensibilisation et de défense de leurs intérêts.
- 02 formations au profit de 40 jeunes OCIS-BIP (22 garçons et 18 filles) à Bafoussam 3 et 2 sur le théâtre comme outil de sensibilisation à la gouvernance participative et de plaidoyer pour la prise en compte de leurs intérêts en matière de BIP.
- 03 sessions de formation sur le théâtre et le cinéma numérique comme outil de lutte contre la fragmentation religieuse, ethnique, politique et générationnelle de la société au profit de 70 membres (48 hommes et 22 femmes) des CIR de Bafoussam, Foumban et Foubot.
- Un court métrage sur les conflits agropastoraux au profit des éleveurs de bovins et agriculteurs réalisé et diffusé à travers 06 ciné-débats dans les zones de Dschang, Foubot, Foumban, Babadjou, Bafoussam 1 et 2 au profit de 180 personnes (111 hommes et 69 femmes)
- 01 CIR (Foubot) accompagné dans l'organisation d'un forum intergénérationnel pour la promotion du dialogue entre les jeunes et adultes à Foubot au profit de 99 personnes (63 hommes et 36 femmes)
- 34 appuis financiers et techniques à 17 groupes (clubs théâtre, comités interreligieux et OCIS-BIP) pour la préparation des scènes et l'organisation des représentations théâtrales (théâtre et théâtre des opprimés) sur les sujets en lien avec la fragmentation de la société, les préjugés et la non-violence à Baham, Babadjou, Foubot, Bapa, Bafoussam, Bamendjo, Foumban, Bahouoc et Bahouan
- 10 courts métrages vidéo des « Minutes de la TIM » en collaboration avec une maison de production locale en cours de diffusion sur les réseaux sociaux.
- 02 ciné-débats sur le bien vivre-ensemble avec le CIR de Bafoussam au profit de 74 personnes (23 femmes et 51 hommes) constituées des populations d'accueil et des personnes déplacées internes à Bafoussam
- 16 focus groups de collecte des résultats et effets des interventions auprès des populations à Foubot, Babadjou, Bahouan, Bapa, Baham, Bamendjo, Bafoussam, Bahouoc, Foumban,)
- La mise à disposition des masques et du matériel d'hygiène (Gels hydro alcooliques, désinfectants, chlore, dispositifs de lave main) pour faire face à la pandémie coronavirus pendant la mise en œuvre des activités.
- L'organisation d'un atelier de production de la vidéo d'un jeu de rôle de médiation dans le cadre des conflits agropastoraux à Bafoussam avec le concours de la consultante Juliane Westphal de SCP, du personnel du CIPCRE et quelques personnes membres des organisations partenaires au réseau SCP.
- L'organisation d'un atelier de finalisation du projet commun des organisations membres du réseau SCP portant sur le "Plaidoyer pour le développement d'une conscience citoyenne dans la diversité basée sur l'histoire commune et les valeurs/symboles d'unité nationale" à Yaoundé avec les autres partenaires membres du Réseau SCP.

Les activités mises en œuvre par les jeunes scolaires et les jeunes en communauté pour contribuer à façonner l'avenir du Cameroun et défendre leurs intérêts de manière non violente ont permis d'induire les effets suivants :

- Les élèves formés sur les techniques de mises en scène ont utilisé le théâtre pour lutter contre

les préjugés au sein de leurs établissements scolaires et donner leur avis. Dans les lycées bilingues de Baham, Bahouan et Baleng particulièrement, les élèves ont organisé des kermesses et journées culturelles sur la lutte contre les drogues, les violences et pour l'intégration des PDI.

- 08 des jeunes encadrés par la TIM ont été responsabilisés au sein de leurs établissements scolaires pour encadrer à leur tour leurs clubs théâtre. Cette opportunité qui leur a été offerte à la suite de la présentation des réalisations faites à travers les courts métrages, a également été saisie pour développer des saynètes pour la sensibilisation sur les sujets importants en milieu scolaire.
- 40 jeunes formés (22 garçons et 18 filles) sur le théâtre comme outil de sensibilisation à la gouvernance participative et de plaider pour la prise en compte de leurs intérêts, ont mis en place des Observatoires citoyens de Suivi du Budget d'Investissement Public (OCIS-BIP) au niveau de leur commune.
- Les jeunes de Bafoussam 3 formés sur le théâtre comme outil de plaider en faveur de la bonne gouvernance ont réalisé une représentation théâtrale devant 45 élus locaux de la mairie de Bafoussam premier lors de la tenue du conseil municipal en décembre 2021. A travers le scénario, ils ont dévoilé les magouilles qui gouvernent souvent la gestion des projets d'investissements publics au sein de la municipalité, ce qui a permis à ces élus de se rendre compte de certaines mauvaises pratiques non connues à ce jour.
- Les jeunes Observateurs Communaux Indépendants de Suivi du Budget d'Investissement Public (OCIS-BIP) de Bafoussam 2 ont utilisé le théâtre pour sensibiliser les populations sur leur rôle important en matière de contrôle citoyen des projets d'investissement public. A la suite de leur action, le Maire de la commune s'est dit disposé à recevoir et à écouter les suggestions des jeunes pour le développement de leur communauté.

Quant à leur contribution à la réduction de la fragmentation croissante de la société, le CIR de Foumban a mené plusieurs sensibilisations radio-phoniques sur l'importance du vivre ensemble et la promotion de la paix entre les différentes confessions religieuses ; le CIR de Foubot a organisé des débats entre jeunes et adultes sur la promotion du dialogue de paix entre les deux générations et a effectué une représentation théâtrale en vue de sensibiliser le grand public sur l'importance de l'adoption des comportements positifs pour faciliter l'intégration des PDI au sein de la communauté ; le CIR de Bafous-

sam a diffusé des messages de paix lors des activités organisées dans les communautés et dans les églises.

Dans les villages d'intervention, 150 personnes (85 hommes et 65 femmes) ont participé à des initiatives intergénérationnelles dénommées « Soirées autour du feu », regroupant les jeunes et les personnes du troisième âge autour des conflits qui les opposent. Ces soirées ont contribué à créer un déclic chez les parents qui ont pu comprendre les réalités dans lesquelles vivent leurs enfants. En participant à un espace de débat sans tabous et sans barrière d'âge, des parents ont reconnu leurs erreurs dans l'encadrement de leurs enfants et ont pris l'initiative de changer de paradigme en instaurant un dialogue franc et régulier à la maison.

Plus globalement, dans les établissements scolaires, le théâtre n'est plus juste un outil pour faire rire, mais un moyen efficace pour les élèves de donner leurs points de vue sur des sujets qui les concernent et dénoncer les abus et violences qu'ils subissent. En tant qu'acteurs et actrices des courts métrages réalisés dans le cadre du projet, les jeunes de la TIM sont devenus des modèles en matière de comportement positifs à l'école. La diffusion de courts métrages dans les établissements sur les fléaux qui minent la jeunesse a été un moyen de sensibilisation qui a permis d'observer des changements de comportements chez les élèves notamment la dénonciation des camarades en possession des stupéfiants, le règlement non-violent de leur différend, le respect des filles par les garçons, la dénonciation des gangs de délinquants, etc. Des enseignants et responsables de la discipline dans les établissements scolaires partenaires ont affirmé être devenus plus tolérants vis-à-vis des élèves après avoir assisté aux représentations théâtrales faites dans leurs établissements par les élèves du club théâtre s'étant sentis concernés et indexés de manière indirecte par les scénarios. C'est le cas d'un responsable chargé de la discipline au lycée bilingue de Baham qui affirme : *"Lors de la kermesse organisée pendant la semaine de la jeunesse au lycée, un enfant a incarné mon personnage en punissant les élèves sans les écouter et même sans raison. Après avoir vu ce que ces enfants enduraient dans cette scène à cause de ce manque d'écoute et ce que d'autres gardaient sur le cœur contre moi, j'ai décidé de mieux les écouter avant d'agir, et de bien expliquer aussi à l'élève pourquoi je lui donne telle ou telle autre punition".*

Dans la communauté, la diffusion des courts

métrages réalisés par la TIM dans la page YouTube créée a suscité des réactions positives de nombreux internautes y compris des élèves. Au moins 107 demandes spontanées d'intégration à la TIM dont celles de plusieurs jeunes de Baham et de Bamendjo lui ont été adressées. Certains d'entre eux souhaitent un accompagnement pour mettre sur pied leur TIM locale. Des autorités régionales et nationales, ainsi que des organisations de la société civile ont sollicité à maintes reprises la présence et la participation du CIPCRE dans des séminaires sur la paix au Cameroun. L'utilisation de la vidéo du « jeu de rôle sur la médiation dans le cadre d'un conflit agropastoral » avec les chefs de communautés leur a permis de comprendre clairement quel était leur rôle en tant

que responsables de la gestion des conflits au sein de leur communauté. Ayant été capacités sur des techniques simples et efficaces de médiation, ils ont reconnu qu'ils avaient l'habitude de gérer les conflits de manière partielle, ce qui ne pouvait que nourrir l'escalade. Désormais, ils adoptent la posture de médiateurs au lieu de celle de juges lors de la gestion des conflits au sein de leur communauté, ce qui permet d'améliorer la cohabitation entre les éleveurs et les agriculteurs. Des membres de la TIM ont été sollicités comme acteurs par des producteurs locaux pour la réalisation des courts et longs métrages. L'un d'eux s'est converti, après l'obtention de son baccalauréat, dans le Cinéma et travaille actuellement dans une maison de production locale à Bafoussam.

5. Projet ROSDEPAP-SAMEVI

Financé par UNICEF-Cameroun, le projet Renforcement de l'Offre de Service de Détection Précoce, d'Assistance Psychosociale et en soins de Santé Mentale aux Enfants victimes de Violence, y compris les VBG en contexte d'urgence (ROSDEPAP-SAMEVI) a été mis en œuvre pendant 03 mois à Yaoundé dans la région du Centre avec pour objectif de contribuer au renforcement de l'Offre de Service de Détection Précoce et d'Assistance Psychosociale et en soins de Santé Mentale aux Enfants victimes de violence, y compris les VBG en contexte d'urgence.

Les données ci-après rendent compte des résultats atteints :

- 210 (126 Hommes et 84 Femmes) membres de communautés formés sur la parentalité positive pour la promotion de l'encadrement non violent et bienveillant des enfants ;
- 206 leaders communautaires (124 F ; 82 H) sur les 210 (126 H ; 84 F) formés sur la parentalité positive ont mené 1025 activités de prévention des violences, y compris les VBG au sein des familles et en communauté ;
- 3434 parents formés dont 1930 Femmes et 1504 Hommes au sein de 1641 ménages dans les 7 arrondissements.
- 6487 enfants (3533 filles et 2954 garçons) vivant dans ces ménages ont bénéficié des bonnes pratiques de parentalité positive acquises par leurs parents
- 62 membres des RECOPE (29 H ; 30 F) sur les 70 formés (34 H ; 36 F) ont mené 223 actions de sensibilisations qui ont permis de toucher 16 688 dont 1869 Hommes et 1732 Femmes, 6464 Garçons et

6623 Filles.

- 767 cas d'enfant identifiés (398 Filles et 369 Garçons) identifiés dont 744 cas de négligence dont 375 filles et 369 garçons ; 23 cas de violence sexuelle qui sont tous des filles.
- 7 plans d'action des RECOPE impliquant les 70 membres des 7 Arrondissements.
- Cartographie des acteurs de SMSPS réalisée dans les 7 arrondissements de Yaoundé.
- 50 personnes (31 Femmes et 19 Hommes) travailleurs de première ligne formés en SMSPS.
- 1214 (583 Filles et 631 Garçons) enfants victimes de violences et abus y compris les VBG en contexte d'urgence ont bénéficié de soins de SMSPS
- 498 enfants dont 261 filles et 237 garçons ont bénéficié du paquet de services de gestion de cas dont Appuis scolaires : 239 Enfants (136 Filles et 103 Garçons) ; Mise en apprentissage : 20 Filles ; Séances de suivi psychologique : 7 filles ; Appuis médicaux : 96 enfants (43 Filles et 53 Garçons) ; Appuis nutritionnels : 152 (66 Filles et 86 Garçons). La répartition des 261 filles par tranches d'âge s'établit comme suit : 0-4 ans : 17 ; 5-9 ans : 124 ; 10-14 : 91 ; 15-17 : 29. Enfant vivant avec un handicap : 0. Quant à celle des 237 garçons, elle s'articule comme suit : 0-4 ans : 20 ; 5-9 ans : 128 ; 10-14 : 71 ; 15-17 : 18. Enfant vivant avec un handicap : 1.
- 37 filles survivantes de VBG ont bénéficié d'un appui spécifique à leur relèvement et à la résilience à travers des sorties pique-niques d'activités psycho-ludiques. Ces filles sont réparties selon les tranches d'âge suivantes : 0-4 ans : 0 ; 5-9 ans : 0 ; 10-14 : 11 ; 15-17 : 26. Enfant vivant avec un handicap : 0.
- 109 adolescents (59 F ; 50 G) dans les groupes au

sein de la communauté participent activement aux activités.

Le programme de formation sur la parentalité positive mis en œuvre au sein des communautés a suscité les effets suivants :

- Grande motivation des parents formés en raison de la problématique vraiment adaptée à leur niveau ;
- Changement de comportement observé chez environ 90% des Parents leaders formés sur la parentalité positive : abandon du fouet et de certaines punitions comme la privation de nourriture, abandon de l'enfant dehors dans la nuit ; intégration des moments privilégiés dans les pratiques parentales ;
- Les 210 leaders parents ont mis en œuvre le programme de formation de la parentalité positive auprès 3434 autres parents en communauté intégrant les aspects importants suivants : la perception de l'enfance, le rôle des familles et des communautés dans l'éducation des enfants, le développement de l'enfant ; investir sur le capital humain de l'enfant ; communiquer avec les enfants selon leur âge ; la discipline positive ; mieux prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre ; la gestion des ados, etc.
- Dans certains quartiers, les parents ont créé un réseau de partage de bonnes pratiques parentales et se retrouvent de temps en temps pour échanger ;
- Les parents ayant suivi le programme de paren-

talité positive ont développé une base commune en matière de pratique de la parentalité fondée désormais sur les modules reçus et non sur les expériences personnelles des uns et des autres. Au-delà du nombre de parents pour chaque leader parent dans la mise en œuvre du programme de la parentalité positive, les parents leaders ont formé et coaché d'autres parents sur leur demande compte tenu des changements observés sur les parents bénéficiaires. Un besoin de généralisation d'un tel programme a été clairement exprimé sur le terrain.

- La plupart des enfants dans les ménages bénéficiaires ont pris l'habitude selon le témoignage de leur parent, de rappeler à ceux-ci les bonnes pratiques de la parentalité positive qu'ils se sont engagés de respecter.
- Les interventions des VPSP ont révélé un besoin réel en SMSPS au profit des enfants au sein des communautés car le nombre d'enfants effectivement pris en charge par le projet est largement insuffisant face au nombre très élevé d'enfants vulnérables recensés dans la communauté. Au moins 90% des enfants ayant bénéficié des SMSPS sont devenus plus ouverts et ont pu exprimer leur mal être. Les SMSPS ont permis aux enfants bénéficiaires d'avoir plus confiance en leurs parents, améliorant ainsi la communication entre les deux parties.

6. Projet ROSMEP-VAE/COVID

D'une durée de 06 mois, le projet Renforcement de l'Offre de Services et des mécanismes communautaires de prévention et de réponse aux violences et abus envers les enfants, y compris les violences basées sur le genre en contexte COVID-19 (ROSMEP-VAE/COVID), financé par UNICEF-Cameroun, a été mis en œuvre à Bafoussam 1, 2 et 3 et à Yaoundé 3 où 11 281 membres des communautés ont été sensibilisés ou formés (3657 Femmes 3142 Hommes, 2 324 Filles et 2 158 Garçons) ; 99 membres des RECOPE formés sur la parentalité positive, soit 53 Femmes et 46 Hommes ; 11 118 personnes touchées par les initiatives des RECOPE dont 6 636 parents (3 560 F, 3 076 H) et 4 482 Enfants (2 324F, 2 158G) et 37 Points Focaux PEAS (24F, 13H) des institutions d'encadrement d'enfants ont été capacités 27 (20F, 7H).

Relativement aux Volontaires formés en Premiers Secours Psychologiques,

- 10 RECOPE regroupant 93 membres ont mené 339 initiatives de prévention et de protection des enfants contre les violences/abus/exploitation, y compris la PEAS ;
- 1515 (818F, 697G) enfants vulnérables ont été identifiés en familles et dans les centres d'encadrement victimes de violences sexuelles et de négligence, y compris les VBG ; 818 Filles : 0-4ans : 194 ; 5-9 ans : 217 ; 10-14 ans : 219 ; 15-17ans : 188 ; Vivant avec un handicap : 18 ; 697 Garçons : 0-4ans : 164 ; 5-9 ans : 183 ; 10-14 ans : 195 ; 15-17ans : 155 ; Vivant avec un handicap : 21
- 471 enfants victimes de violences répartis ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial notamment 266 Filles réparties dans les tranches d'âge suivantes : 0-4ans : 45 ; 5-9 ans : 76 ; 10-14 ans : 89 ; 15-17ans : 56 ; Enfant vivant avec un handicap : 01 ; 205 garçons des tranches d'âge suivantes : 0-4ans : 37 ; 5-9 ans : 73 ; 10-14 ans : 77 ; 15-17ans : 18 ; Vivant avec un handicap : 01.

Quant à la répartition des services de prise en charge en fonction des besoins identifiés,

- 125 (71F, 54G) victimes de négligence ont reçu un appui à la scolarisation ;
- 343 (185F, 158G) des appuis nutritionnels ;
- 20 filles mises en formation ;
- 86 enfants suivis sur le plan psychologique (59F et 27G) ;
- 4 enfants ont reçu des appuis médicaux ;
- 1928 enfants/adolescents ont eu accès aux interventions de prévention des risques en ma-

tière de VGB et sont ainsi répartis : 823 Garçons : 0-4ans : 34 ; 5-9 ans : 48 ; 10-14 ans : 458 ; 15-17ans :283 ; vivants avec un handicap : 1391 ; 105 Filles : 0-4ans : 71 ;5-9 ans : 104 ; 10-14 ans : 243 ; 15-17ans : 687. Vivant avec un handicap : 125

- 814 enfants ont bénéficié des soins en PSP. Ils sont répartis comme suit: 416 Garçons:0-4ans:39;5-9 ans:135;10-14 ans:150;15-17ans:92; Vivant avec handicap:62;398 Filles:0-4ans:41;5-9 ans:131;10-14 ans:131;15-17ans:95 Vivant avec un handicap:29

7. Projet PAASEC

Financé par l'Union Européenne Cameroun, le projet Plaidoyer pour l'Amélioration de l'accès au Service de l'état civil dans la région de l'Ouest (PAA-SEC) est mis en œuvre à Bafoussam 2 dans la Mifi, à Foubot, Fouban et Koutaba dans le Noun, à Galim et à Mbouda dans les Bamboutos. Commencé en décembre 2019, il a été clôturé en décembre 2021. Le projet a pour objectif de favoriser l'augmentation de la demande et l'amélioration de la qualité de l'offre de service de l'état civil par la conscientisation et la responsabilisation des principaux acteurs. Pour atteindre cet objectif, des débats sur l'importance des actes d'état civil ont été organisés sur les antennes des radios communautaires, le cadre légal relatif à l'état civil a été vulgarisé et les personnes sans état civil accompagnées pour l'obtention de ces précieux sésames.

En termes de niveau de réalisation de l'objectif, on note un engouement de la population pour la sollicitation des services d'état civil, ainsi que des actes de naissance : des OEC enquêtés, 37 % témoignent d'une augmentation, 35.7% d'une stabilité. Pour l'acte de mariage, 20 % témoignent d'une augmentation et 14.9% pour l'acte de décès.

Quant à l'amélioration de la qualité de l'offre de service, 100% des OEC enquêtés pratiquent la gratuité de l'établissement des documents d'état civil. Des

personnes ayant sollicité l'acte de naissance par voie normale, 92% témoignent l'avoir obtenu en moins de 3 mois, par voie contentieuse 63 % disent avoir dépensé moins de Fcfa 6000 et 75% l'avoir obtenu en moins de 3 mois. Des 585 personnes interrogées, seulement 33% ont témoigné rencontrer des difficultés.

Les personnes sans état civil identifiées, accompagnées pour l'obtention gratuite de leurs documents, se répartissent en trois catégories : 1700 enfants sans acte qui l'ont établi par voie de jugement supplétif ; 500 couples vivant en concubinage qui ont légalisé leur union ; 100 familles ont pu établir l'acte de décès pour leurs défunts.

Dans l'ensemble, une comparaison entre le micro-trottoir de début de projet et ceux de fin révèle : une hausse de la considération accordée aux documents d'état civil (on passe de 83.5% en début de projet à 98% en fin de projet), une hausse de la maîtrise des délais et procédures d'établissement (pour la maîtrise des délais on passe de 42.8% en début de projet pour 79% en fin de projet pour l'acte de naissance, de 8% à 58 % pour l'acte de décès et de 20.5% à 66% pour l'acte de mariage. Pour les pièces nécessaires de 25% à 90%) et la pratique de la gratuité dans l'établissement des documents d'état civil par les OEC.

8. Projet MPG

Le projet d'opérationnalisation du Mécanisme de Prévention et de Gestion des plaintes des populations sur la section routière Babadjou- Bamenda a pour objectif de susciter une prise de conscience environnementale et sociale de la part des populations riveraines, du personnel de l'entreprise, de la Mission De Contrôle (MDC), des sous-traitants et de tout autre intervenant dans le cadre du projet.

Les résultats atteints dans le cadre de la communication sociale et du monitoring des activités contre les VBG font état de ce qu'un plan de communication incluant la stratégie de communication, les activités à mettre en œuvre pour favoriser la communication sur le MGP et sur les VBG et les ressources à mobiliser pour rendre ce plan effectif a été réalisé et mis à la disposition du maître d'ou-

vrage ; un package d'activités a été mis en œuvre tel que prévu dans le plan de communication, notamment des sensibilisations de masse sur les VBG, des journées d'informations des populations sur le projet, des causeries éducatives, des communications à travers les médias sur les différentes thématiques importantes dans le cadre du projet ; une formation au profit de 32 leaders religieux et traditionnels dont 5 femmes a été réalisée à Babadjou sur les stratégies de renforcement de la cohésion sociale entre les populations et les intervenants dans le cadre du projet. Ces leaders ont renforcé leurs capacités également sur les VBG et le MPG ; les focus groups, les causeries

éducatives et les sensibilisations de masse ont permis aux populations de la zone de projet de connaître le MPG, de mieux prévenir les VBG et de mieux orienter les victimes de VBG vers les services appropriés.

Grâce aux activités déjà mises en œuvre, les chefs de communautés se sont engagés à se charger de l'enregistrement des plaintes liées aux travaux routiers. Ils ont régulièrement facilité les sensibilisations à l'endroit des populations aussi bien dans la mobilisation que dans l'appui logistique ; les femmes leaders formées ont orienté les victimes de VBG dans les services appropriés de prise en charge grâce au circuit de

référencement mis à leur disposition ; les populations des villages riverains se sont approprié les VBG ; les populations maîtrisent désormais le processus de Gestion des plaintes et savent vers quelle entité se tourner en cas de difficultés ; les femmes et jeunes filles mènent régulièrement des sensibilisations au profit de leurs pairs pour prévenir les cas de VBG.



Sensibilisation des leaders communautaires et associatifs sur le MPG à Bamegnia-Babadjou

II. L'ANNÉE 2021 AU CIPCRE-BÉNIN

L'année 2021 a clos le 1er cycle triennal d'opérationnalisation du plan stratégique septennal 2019-2025 par lequel le CIPCRE-Bénin entend renforcer sa contribution à l'avènement d'un Bénin plus humain, sain et vert. Au départ, elle était déjà perçue comme l'année de tous les défis pour plusieurs raisons : la transition entre la fin du triennat 2019-2021 et le début du quadriennat 2022-2025 ; la fin du partenariat avec PPLM qui est resté jusqu'à le principal bailleur de fonds en ce qui concerne les projets du programme de préservation de l'environnement et l'expectative pour ce qui est de l'accord de financement de quatre nouveaux projets, ce qui n'a été effectif que pour deux (2) projets.

Au plan opérationnel, l'année a été marquée par l'exécution de quatre projets, à savoir :

PAAdaClim-Bénin II(A-BEN-2018-0381); « EDU-CAPE-Borgou (D19 0117 003); la 2ème phase du Programme de protection des enfants et jeunes en mobilité dans les départements de l'Ouémé, du Littoral et de l'Atlantique (Programme BJ 2072) et le projet Renforcement de la protection effective des élèves contre les abus sexuels par la généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques aux établissements scolaires primaires et secondaires sur l'étendue nationale au Bénin (P-5913). D'autres actions ont été menées en partenariat : (i) avec la GiZ/PDDC¹ et GiZ/ReFORME; (ii) le PNE-Bénin à travers la conduite de l'opération pilote de mise en place de Comité Local de l'Eau (CLE) de Gbadohouin dans le cadre de la mise en œuvre du volet gouvernance du programme OmiDelta.

1. La coopération allemande GiZ au Bénin dispose depuis plus d'une décennie du Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC) et dans ce cadre, elle a assuré la charge technique de la Composante 2.2 (Renforcement de la participation au niveau local) du programme « Renforcement et Participation de la SOCIÉTÉ civile au Bénin » (RePaSOC) mis en œuvre par le gouvernement béninois sur la période 2017-2020.

Le présent rapport est structuré autour de six (6) Champs d'Action comprenant des mix d'activités empruntés aux différents projets et autres actions.

II.1. Champ d'Action 1 Ressources naturelles et cadre de vie (RNCV)



Pour le compte du CA1, les actions prévues comprennent les tranches du projet PAdacLim-Bénin II et des actions pilotes GIRE dans le cadre du PNE-Bénin. Ainsi, les actions ont été réalisées au titre du volet 2 et d'une partie du volet 3 du projet PAdacLim-Bénin II d'une part, puis dans le cadre de l'action pilote GIRE relative à l'opérationnalisation du Comité Local de l'Eau (CLE) de Gbadohouin initiée par le PNE-Bénin d'autre part.

A - Mise en œuvre du projet PAdacLim-Bénin II

Démarré en janvier 2019, le projet PAdacLim-Bénin bénéficie du cofinancement de PPLM et de DM-échange et mission (devenu simplement DM). La fin du Projet était initialement prévue au 31 décembre 2021. Mais, fort heureusement, PPLM nous a offert des fonds supplémentaires de 20.000 euros pour une rallonge de 3 mois (janvier à mars 2022). La zone d'intervention comprend quatre (4) Communes dont trois (3) Communes de l'Ouémè (Dangbo, Adjohoun et Bonou) et une Commune de la Donga (Ouaké). Dans chaque Commune, un village ou quartier bénéficie de la concentration des activités : c'est le Village Pilote (VP). Les 4 VP sont : Késsounou (Dangbo), Houèdo-Wô (Adjohoun), Gnanhouizounmè (Bonou) et Kom-dè (Ouaké). L'objectif global du projet est de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) du Bénin par la réduction de la vulnérabilité des populations aux effets néfastes des changements climatiques.

Dans les ménages des quatre (4) villages pilotes du projet PAdacLim-Bénin II, les activités en lien avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement mises en œuvre ont concerné la gestion des ordures, les campagnes de salubrité, la gestion des eaux usées, la gestion des points d'eau, l'accès à l'eau potable, la promotion de latrines familiales dans le VP Komdè, etc. Ces activités ont touché aussi bien la sphère domestique (les ménages des VP) que communautaire à travers l'appui-accompagnement des CDV. Elles ont contribué à la sûreté, la résilience et la durabilité de ces communautés villageoises ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable.

Le plaidoyer pour la disponibilité de l'eau potable, la promotion du traitement de l'eau à l'aquatab, des techniques simples et efficaces de gestion des déchets et de la salubrité, du lavage des mains au savon, des latrines familiales a contribué plus spécifiquement à l'atteinte des ODD 6 (Une eau

saine et des services d'assainissement pour tous) et 11 (Des villes et des communautés sûres). Il s'agit de « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Les « Communautés » et « établissements humains » et les cibles 11.5, 11.a et 11.b qui sont des cibles prioritaires pour le Bénin font clairement référence à la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable dans les zones rurales, notamment les villages d'intervention du Projet.

Dans les 4 villages pilotes, trois cent soixante et un (361) ménages disposent de sources d'eau potable (AEV, FPM, etc.) pour la boisson ; deux-cent dix-sept (217) ménages de Houèdo-Wô, de Gnanhouizounmè et de Késsounnou ne disposant pas de sources d'eau potable, poursuivent l'utilisation des comprimés d'Aquatab pour le traitement de l'eau de boisson. Quatorze (14) nouveaux ménages à Késsounnou ont réalisé et utilisent le dispositif simple de lavage des mains (bidons de 1,5 L ou de 5 L percés contenant de l'eau savonneuse) portant ainsi le nombre de ménages ayant adopté le DLM TippyTap, à cinq cent soixante-trois (563) sur l'ensemble des 4 VP. Au total, mille cent un (1 101) ménages des 4 VP ont adopté et utilisent le dispositif simple de lavage des mains, ce qui a été aussi favorisé par le contexte de la pandémie du coronavirus où le lavage des mains était un impératif catégorique.

D'une manière générale, la prise de conscience de l'importance de la consommation de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement tant au niveau des ménages que des espaces publics a induit des comportements nouveaux au sein des populations : l'utilisation de latrines familiales dans le village pilote de Komdè ; l'organisation dans les VP et

selon deux périodicités, des journées de salubrité suite aux nouvelles dotations en matériels de salubrité dont des poubelles en matériaux définitifs dans le cadre du renforcement de la gestion des déchets : d'une part, la périodicité hebdomadaire regroupant les femmes engagées pour l'assainissement dans chaque hameau du village et d'autre part, la périodicité mensuelle où toute la communauté du village (hommes et femmes) participe à la salubrité du milieu ; le nettoyage des maisons et la gestion efficace des ordures ; l'abandon presque total de la consommation de l'eau de surface au profit de l'adoption et l'utilisation de techniques simples de traitement de l'eau de boisson ; le réflexe de se laver les mains après les besoins et du retour du champ ou de la ville.

De même, les comportements ont évolué relativement à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre les effets des changements climatiques. Il en est allé ainsi de la participation à la conservation des ressources naturelles suite aux sensibilisations contre l'utilisation des filets à mailles fines, la promotion de la pisciculture et l'élevage semi-amélioré, le reboisement des berges des cours d'eau dans les villages, toutes actions qui contribuent à la réalisation de l'ODD 13 (mettre fin au changement climatique) et ODD 15 (Prendre soin de la terre). Dans son volet 3 « Renforcement du développement local », le Projet PAdaClim II a pris en compte des actions de promotion des foyers économes d'énergie et de gestion durable des forêts en adoptant et utilisant ces foyers dans tous les VP ; la lutte contre le réchauffement climatique et pour la réduction des gaz à effet de serre à travers la promotion des plantations individuelles, le reboisement des sites communautaires et l'adoption des foyers économes est entrée dans les habitudes des populations..

B- Action Pilote GIRE initiée par le PNE-Bénin (Mise en place des CLE)

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet Gouvernance du Programme OmiDelta Fonds ANE, le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) agissant pour le compte du consortium PNE-Bénin, ALCRER et Social Watch Bénin, a engagé une action pilote de mise en place des Comités Locaux de l'Eau. Le PNE-Bénin a alors mandaté le PLE Ouémé-Plateau (présidé par le CIPCRE-Bénin) au moyen d'une convention de partenariat, avec, à la clé, un cahier des charges et un plan de travail convenu d'accord parties.

Les activités réalisées par le CIPCRE-Bénin comprennent la formation des membres du CLE, l'organisation de la tournée de plaidoyer auprès des Maires des Communes concernées par l'unité hydrologique Gbadouhin et la sensibilisation des usagers et riverains.

La formation a mobilisé pendant deux (2) jours tous les vingt-trois (23) membres du Comité Local de l'Eau de Gbadouhin dont sept (7) femmes.

Au terme de la formation, les participants ont exprimé leur satisfaction d'avoir été outillés pour la mission à eux confiée par leurs communautés. Ils ont reconnu l'importance des notions de plaidoyer qui leur permettront d'obtenir l'engagement des autorités locales pour la gestion durable des ressources en eau.

La tournée a conduit le bureau du CLE et les représentants du PLE Ouémé-Plateau et du PNE-Bénin vers respectivement les Maires de Bonou, d'Adja-Ouèrè et de Sakété. Chacun d'eux a exprimé son intérêt à la GIRE et ont tous promis de soutenir le CLE dans ses actions. Le Mairie d'Adja-Ouèrè a décidé de considérer désormais le CLE comme une partie prenante de la Commune dans les actions de gestion du-

table des ressources en eau. Unaniment, les maires ont promis de prendre un arrêté intercommunal pour la reconnaissance officielle du CLE Gbadohouin.

La sensibilisation des usagers et riverains de Gbadohouin a été faite dans les Arrondissements d'Affamè (Bonou), d'Ita-Djèbou (Sakété) et de Tatonnonkon (Adja-Ouèrè). Elle a rassemblé les chefs de villages, les responsables de groupes d'usagers (coopératives, etc.) et des leaders d'opinion qui, au terme des travaux, ont reconnu avoir été mieux éclairés par rapport à l'initiative de GIRE, contrairement à la désinformation qui insinuait que l'action viserait à les déposséder des bas-fonds qu'ils exploitent pour leur bien-être.

II.2. Champ d'Action 2

Agriculture Durable, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ADSAN)



Les biopestifuges : pour la santé du sol, des plantes et des êtres humains et la promotion du développement holistique

Sont inscrites dans le CA2, les actions réalisées au titre du volet 1 du projet PAdClim-Bénin II dont l'objectif global est de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) du Bénin par la réduction de la vulnérabilité des populations aux effets néfastes des changements climatiques.

L'analyse du niveau d'atteinte de cet objectif montre qu'au cours de cette troisième et dernière an-

née de mise en œuvre, un véritable engouement s'est créé pour la pratique des mesures de Gestion Durable des Terres. C'est ainsi que les connaissances sur la gestion professionnelle des exploitations s'est poursuivie au niveau des anciens producteurs et a été mise en application par les nouveaux, ce qui a contribué à l'amélioration des conditions de vie des producteurs et à l'atteinte de plusieurs ODD au Bénin : ODD 1 (Eradiquer la pauvreté), ODD 2 (Mettre fin à la faim

dans le monde), ODD 13 (Mettre fin au changement climatique), ODD 15 (Prendre soin de la terre).

Plus spécifiquement, 93% des producteur(trice)s encadré(e)s, soit quatre cent trente-huit (438) producteurs dont cent quarante (140) femmes, ont mis en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique sur leurs exploitations agricoles en utilisant au moins 2 mesures GDT/ACC au cours de l'année. Il s'agit du paillage, des variétés de maïs à cycle court, l'utilisation des bio-pesticides, l'assolement / rotation des cultures, le compostage, l'utilisation des légumineuses arbustives et herbacées, etc. Tous les producteurs ont constaté l'efficacité des mesures ACC/GDT sur plusieurs aspects : efficacité des bio pesticides contre les ravageurs, bonne germination et croissance des cultures de variétés améliorées, contrôle des mauvaises herbes et réduction du sarclage, maintien de l'humidité du sol sous paillis, réduction de l'utilisation des pesticides chimiques, etc. ; et trois cent cinquante-et-un (351) producteurs ont accru leur rendement.

Au cours de cette dernière année du projet, on note que :

- La pratique des mesures de Gestion Durable des Terres est devenue une réalité : paillage adopté par tous les producteurs de Houèdo-Wô ainsi que ceux des villages environnants (Houèdo-Agué et Fonly) comme mesure GDT/ACC, réalisation des digues, utilisation des jacinthes d'eau, des biopesticides, réalisation du compost utilisé en pépinière du piment, utilisation des semences certifiées vendues à la cellule communale, semis échelonné, installation des cultures résistantes à la sécheresse au niveau du haut de pente ou dans les zones où la sécheresse sévit.
- La fabrication des biopesticides se fait à base de graines ou feuilles de neem pour le traitement des chenilles légionnaires dans les exploitations de culture de maïs, ce qui a permis d'améliorer les rendements.
- Les producteurs leaders sont devenus de véritables personnes ressources dans les villages pilotes à l'instar des personnes relais de Késsounnou qui ont enregistré de nombreuses demandes pour former les producteurs des villages voisins sur la fabrication et l'utilisation des biopesticides dans la lutte contre les ravageurs.
- Dans les villages de Késsounnou et de Komdè, deux groupes d'éleveurs se sont constitués pour solliciter les services vétérinaires et prendre en charge par eux-mêmes les frais y afférents.
- Les six (06) groupes d'encadrement de produc-

teurs dans le village pilote de Komdè ont impulsé en leur sein une dynamique d'entraide et de vulgarisation des connaissances acquises dans la fabrication et l'utilisation des intrants biologiques (compost, utilisation du mucuna, du pois d'angole, du gliricidia, labour à plat). Ils ont produit des tas de compost pour fertiliser les parcelles communautaires sur les périmètres bocagers et aussi les pépinières de production des plants d'essence forestière (4000 plants de gliricidia, moringa, acacia, campêchers). Ces activités communautaires constituent en même temps des cadres d'apprentissage et de vulgarisation.

- Cent quarante-trois (143) producteurs ont régulièrement utilisé les outils (cahiers d'enregistrement des opérations, fiches de stock, etc.) issus des formations et recyclages sur la professionnalisation des Exploitations Agricoles Familiales pour faire le point des dépenses agricoles et évaluer leur bénéfice.
- La réussite de la diversification de la production végétale avec la pisciculture en général à Houèdo-Wô et surtout en bêche hors sol à Togodo-Aga en particulier ainsi que l'élevage (élevage des caprins, cuniculture et aviculture) ;
- Le fonctionnement des coopératives villageoises s'est beaucoup amélioré avec la tenue plus régulière des rencontres d'échanges, le paiement des parts sociales et droits d'adhésion par les adhérents et le démarrage du processus d'enregistrement pour la reconnaissance officielle dans les coopératives qui traînaient le pas (par exemple pour les coopératives des producteurs de maïs et des pisciculteurs).
- L'enregistrement de nouvelles coopératives villageoises telles que la coopérative villageoise des transformatrices de soja, la coopérative villageoise des producteurs d'anacarde, la coopérative villageoise des producteurs de soja, la coopérative d'arrondissement des producteurs de riz, la coopérative d'arrondissement des transformatrices de riz, est effectif ;
- Les semences à cycle court sont utilisées dans les exploitations situées dans les zones inondables ;
- 121 producteurs ont pu bénéficier du crédit agricole auprès d'une IMF (PEBCo-BETHESDA d'Adjohoun ou CREP-Assrossa de Bonou) grâce à la facilitation du CIPCRE-Bénin.
- La mise en œuvre des mesures d'Adaptation aux Changements Climatiques par les bénéficiaires directs est effective, ce qui par conséquent induit une amélioration de leur résilience face aux effets néfastes des changements climatiques ;
- Au moins 30 producteurs utilisent les techniques de prélèvement des semences du piment manuellement après la formation reçue sur les ITK

des cultures principales dans le VP Késsounou ;

- Des outils de gestion professionnels des exploitations sont utilisés ;
- Dans les VP du Sud (Késsounou, Gnanhouizounmè et Houèdo-Wo) à la suite des formations sur l'éducation financière, il est fait recours aux crédits ;
- Plus de 80% (soit 161) des producteurs formés

ont procédé aux stockages/ conservation des produits de récolte suite à la formation sur les techniques de stockage et de conservation des produits de récolte à Komdè et Gnanhouizounmè ;

- Le fonctionnement des coopératives villageoises s'est beaucoup amélioré avec la tenue plus régulière des rencontres d'échanges.

II.3. Champ d'Action 3

Droits des Enfants et autres Personnes Vulnérables (DEPeV)

Trois (3) projets structurent le Champ d'Action 3 : EDUCAPE-Borgou, Programme BJ2072/ EDUCO relatif à la protection des enfants et jeunes en mobilité et le projet P5913 portant généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques pour la protection des élèves contre les abus sexuels.

A - Le projet EDUCAPE-Borgou

Le projet Education et Protection des Enfants des familles démunies dans le département du Borgou (EDUCAPE-Borgou), soutenu par Kindermissionswerk (Enfance Missionnaire / Allemagne) sous le N° D19 0117 003 couvre la période du 1er octobre 2019 au 31 décembre 2021 avec pour Communes de concentration : Tchaourou, Parakou, N'Dali et Pèrèrè où il est retenu 5 villages pilotes par Commune, soit donc au total 20 VP (cf. Annexe).

L'objectif global se décline comme suit : Les enfants, notamment les filles des Communes du Borgou ont un meilleur accès à l'éducation et sont mieux protégés sur le plan familial et institutionnel contre les abus sexuels et autres violations de leurs droits. Quant aux objectifs spécifiques, ils sont au nombre de trois : (1) Les enfants connaissent leurs droits et devoirs, les risques auxquels ils sont exposés et œuvrent pour leur auto-protection. (2) Les parents et les éducateurs, assument pleinement leurs responsabilités vis-à-vis des enfants et leur assurent un environnement de plus en plus protecteur et (3) La communauté et les institutions locales fonctionnent au mieux de l'intérêt des enfants dans les quatre (04) Communes cibles du projet.

L'analyse du niveau d'atteinte des objectifs affiche les résultats suivants par rapport à l'objectif spécifique 1 :

- Cent-trente-neuf (139) élèves PE dont soixante-dix-neuf (79) filles ont été formés sur leurs droits, les abus sexuels et les techniques d'auto-protection.

Ils se sont approprié les notions et ont sensibilisé six-cent-cinquante (650) autres élèves dont quatre-cents (400) filles de leurs classes respectives sur les bonnes conduites en fin d'année scolaire et sur l'auto-protection contre les abus sexuels et sur leur dénonciation. Ces derniers ont été invités à sensibiliser à leur tour leurs camarades de classe qui n'ont pas eu la chance de participer à ces séances.

- A certaines occasions, les élèves ont dénoncé quelques cas de relations coupables entre élèves et professeurs et certains comportements déviants de leurs camarades. A cet effet plusieurs établissements ont pris des mesures fortes (parfois impliquant la police républicaine) pour mettre fin à ces situations.
- Cinquante-huit (58) apprentis PE dont quarante-trois (43) filles ont été formés sur leurs droits, les abus sexuels et les techniques d'auto-protection. Ils se sont approprié les notions et ont sensibilisé quatre-cent-quarante-quatre (444) autres apprentis dont deux-cent-quatre-vingt-dix (290) filles d'autres ateliers d'apprentissage sur l'auto-protection contre les abus sexuels et sur leur dénonciation. Au cours de ces séances, les enfants, notamment les filles ont dénoncé certaines pratiques dont elles victimes et qu'elles ne considéraient pas en tant que tels comme étant des violences sexuelles à leur égard. Elles s'engagent à ne plus rester passives vis-à-vis de ces agissements.
- Les apprentis PE, notamment les filles, ont ainsi amélioré leur perception par rapport au contenu des abus sexuels. Ils (surtout les filles) ont également amélioré leur attitude vis-à-vis des comportements abusifs qui les laissaient autre-

fois indifférents. Ils sont également outillés et sont aptes à sensibiliser leurs pairs en milieu d'apprentissage comme dans leurs localités respectives.

➤ Exceptés quelques rares cas (un seul cas de grossesse non désirée), la plupart des enfants notamment les filles menacées de mariage forcé ont saisi le CIPCRE-Bénin afin de bénéficier des actions nécessaires en vue de dissuader leurs parents. Tous ces enfants, à savoir cent-deux (102) EVLP sur cent-trois (103) et deux-cent-soixante-deux (262) EVAP sur (273) ont repris les cours au compte de l'année scolaire 2021-2022.

➤ Les enfants appliquent désormais de manière consciente les conseils qu'ils ont reçus aux différentes séances de sensibilisation pour mieux se protéger contre les abus sexuels tant en milieu scolaire qu'en dehors. Aussi, la plupart poursuivent avec assiduité les cours ou leur apprentissage grâce à l'accompagnement de l'équipe du projet et des relais communautaires.

Par rapport à l'objectif spécifique 2,

➤ Cent-soixante-quinze (175) parents des familles vulnérables dont cent (100) femmes ayant bénéficié d'appuis pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR) continuent de développer les activités que lesdits appuis ont permis de mettre en œuvre. La plupart prennent en charge les frais de contributions scolaires et de fournitures de leurs enfants.

➤ Dix-neuf (19) établissements scolaires secondaires ont adopté la CBP et ont bénéficié de renforcement de capacités sur les abus sexuels et de mécanisme de dénonciation des auteurs et de prise en charge des victimes. La plupart des membres des comités de veille contribuent dans leurs établissements respectifs à la protection des filles contre les abus sexuels à travers des séances de sensibilisation dans les salles de classe, lors des séances de cérémonie des couleurs (mât) et la gestion de certains cas de harcèlement sexuel. Dans la plupart des établissements de Parakou, on dénonce des comportements déviants qui s'observent aux alentours des établissements les soirs de la part des élèves filles et garçons. Grâce à des actions de sensibilisation et l'implication de la police républicaine, ces agissements ont pris fin.

➤ Les membres des comités de veille sont plus actifs dans la protection des élèves filles et considèrent cela comme étant une mission qui s'ajoute à leur rôle d'éducateur.

➤ Deux (2) maîtres artisans relais formés au cours de la première année ont été accompagnés dans la mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation de leurs pairs dans les communes de Parakou et de Pérère. Par ce truchement, soixante-quinze (75)

maîtres artisans dont trente-cinq (35) femmes ont été sensibilisés sur les abus sexuels des enfants apprentis.

Par rapport à l'objectif spécifique 3,

➤ Cent-soixante (160) personnes relais dont soixante-deux (62) femmes, ont été formées sur les abus sexuels, la traite des enfants et leurs rôles et responsabilités.

➤ Deux-cent-quarante-huit (248) relais sont formés et travaillent dans leurs localités respectives pour une meilleure protection des enfants. Ils assistent les responsables de sites dans la mobilisation des populations pour leur participation aux séances de sensibilisation et dénoncent également les cas d'abus sexuels qui surviennent dans leurs localités.

➤ En fin 2021, au moins 50% des cas d'abus sexuels ou de traite dénoncés ont été régulièrement pris en charge dans une approche intégrée et au moins 20% des auteurs sont sanctionnés sur le plan administratif et/ou pénal.

➤ Au total vingt-sept (27) enfants victimes d'abus sexuels et d'autres formes de violation de leurs droits dont dix-neuf (19) cas d'abus sexuels notamment de mariage forcé, de détournement de mineurs et d'inceste ont été enregistrés et pris en charge. Tous (100%) ont bénéficié pour la plupart de divers appuis et accompagnements, à savoir la prise en charge sanitaire, l'accompagnement judiciaire, mais aussi la prise en charge alimentaire et vestimentaire ou l'appui pour la mise en place d'AGR. Des démarches ont été aussi faites pour faciliter la réintégration des enfants auprès de leurs familles.

Les effets directs et indirects positifs ainsi que les autres éléments d'impact du projet sont repérables dans trois volets que sont l'éducation et l'auto-protection des enfants, le renforcement des familles et milieux d'étude/apprentissage des enfants et le renforcement de la communauté et des institutions locales pour un environnement protecteur des enfants.

S'agissant du premier volet, trente (30) enfants qui auraient pu abandonner les études notamment pour cause de mariage forcé et de faible prise en charge, poursuivent leurs études grâce aux appuis techniques et logistiques du projet intervenus à la suite des signalements faits par les enfants eux-mêmes. Aussi, les enfants des mêmes villages développent entre eux des réseaux de par-

tage d'expériences et de conseils pour s'auto-protéger contre les abus sexuels. Par exemple, à Gninsy, un enfant qui était victime de maltraitance de la part de son tuteur a fini par rejoindre ses propres parents et a poursuivi normalement ses études. Les enfants sont donc outillés et engagés pour sensibiliser et orienter leurs pairs, mais aussi pour dénoncer les cas d'abus sexuels dont ils ont connaissance.

Pour ce qui est du deuxième volet, les appuis directs aux parents pour les activités génératrices de revenus constituent une source de satisfaction et d'obligation morale qui leur permet de jouer leur rôle d'encadrement et d'amorcer aisément le dialogue avec les enfants. Aussi, les parents se sentent aujourd'hui plus outillés pour exercer le suivi scolaire de leurs enfants. En effet, d'après plusieurs parents, s'intéresser aux études de ses enfants peut motiver davantage les enfants à faire face aux difficultés que ces derniers rencontrent. Les éducateurs et les maîtres artisans font de plus en plus attention aux apprenants et respectent plus les droits de ces derniers. Les comités de veille de la CBP œuvrent,

à travers différentes initiatives, à la protection des élèves et des enfants en général contre les violences sexuelles et autres violations de leurs droits. Cela s'observe à travers les sensibilisations qu'ils organisent individuellement comme collectivement à l'endroit des élèves et de leurs pairs enseignants.

Par rapport au volet trois, les comités de veille des villages pilotes participent activement à la mobilisation des populations sur les questions de protection des enfants. La police républicaine intervient de manière diligente et adéquate dans le règlement de certains cas d'abus portés à sa connaissance. Grâce aux dénonciations, le projet a enregistré vingt-sept (27) cas d'abus sexuels et d'autres formes de violation des droits de l'enfant. Ces enfants ont bénéficié de différents appuis et accompagnements : accompagnement judiciaire, prise en charge sanitaire et alimentaire, médiation familiale en vue de leur réintégration, etc. Et cela a été facilité par l'implication des différents acteurs.

B - Le projet P5913 (Généralisation de la CBP)

Le projet Renforcement de la protection effective des élèves contre les abus sexuels par la généralisation de la Charte de Bonnes Pratiques aux établissements scolaires primaires et secondaires sur l'étendue nationale au Bénin (P-5913) appuyé par KiRA et le Gouvernement allemand (BMZ) couvre une durée de trois ans (01 octobre 2021 – 30 septembre 2024) et est encore à ses débuts. Il a pour objectif global de promouvoir un environnement scolaire sûr et exempt de toute forme d'abus sexuels pour les élèves des douze départements du Bénin. Les objectifs spécifiques sont les suivants : Objectif spécifique 1 : Aux niveaux central et décentralisé des ministères de l'éducation pour l'enseignement primaire et secondaire (MEMP et MESTFP), il existe des mécanismes concrets pour soutenir les écoles dans l'introduction et la mise en œuvre de la Charte de Bonnes Pratiques contre la violence sexuelle. Objectif spécifique 2 : Les élèves du Bénin connaissent le contenu de la charte de bonnes

pratiques contre les violences sexuelles ainsi que les mécanismes d'autoprotection et de dénonciation. Objectif spécifique 3 : Acteurs de la société civile (médias, comités de veille etc.) vulgarisent de manière compétente les contenus de la Charte de Bonnes Pratiques.

D'ores et déjà et relativement à l'OS1, les 2 ministères, à savoir le MEMP et MESTFP ont adopté une feuille de route et le MEMP a intégré les activités du projet dans son PTA 2022. Quant à l'OS3, 58 (dont 15 femmes) professionnels des médias spécialisés sur les thématiques de l'éducation et des droits de l'enfant, connaissent les contenus de la Charte de Bonnes Pratiques et leur propre rôle pour sa promotion ; 10 parents (dont 02 femmes) sont informés sur les contenus de la Charte de Bonnes Pratiques et des mécanismes concrets pour protéger leurs enfants contre les violences sexuelles.

C - Le projet BJ 2072

Le programme de Protection des enfants et jeunes en mobilité dans les Départements de l'Ouémé, du Littoral et de l'Atlantique (Phase II) est financé par EDUCO-Bénin pour une durée de 2 ans (Janvier 2021-décembre 2022). Il est exécuté par

un consortium de 5 partenaires de mise en œuvre (AFDB, ASSOVIÉ, CIPCRE-Bénin, IFMA et SONAGNON) et AFDB en est le lead. L'objectif du projet est de réduire les violences, abus et exploitation des filles et des garçons en situation de mobilité dans les

communes de Cotonou, Porto-Novo et Sô-Ava à travers un système de protection adapté et fonctionnel.

Le niveau d'atteinte des résultats planifiés montre que les acteurs du système de protection, à savoir les élus et cadres communaux formés, les populations sensibilisées et les enfants mêmes sont davantage conscients de leurs rôles et obligations pour contribuer à la protection des enfants dans les trois communes (Porto-Novo, Cotonou et So-Ava). Ils mènent des actions en synergie et améliorent leurs prestations à l'endroit des enfants à travers un service de qualité de façon personnalisée et continue. Grâce aux appuis, des actions en synergie ont été réalisées à l'instar de la célébration de journées officielles; à l'inscription au programme des cours accélérés des enfants en mobilité dans les marchés du Port de pêche, Ouando et annexes, Dantokpa, Kpètoukpinmèdè à Koutongbé; du renforcement de capacités des acteurs

sur la conférence de cas, sur la Loi N° 2006 - 04 du 10 avril 2006 portant conditions de déplacement des mineurs en République du Bénin; la sensibilisation des chefs religieux et traditionnels ; 300 enfants dont 203 filles ont été sensibilisés en présence des acteurs de protection sur les textes de loi, sur les compétences de vie en matière de santé sexuelle et reproductive des enfants et adolescents notamment la confiance en soi à Porto-Novo ; 26 Emissions radio en français et en Goun ont été diffusées sur divers thèmes à la radio GERDDES et autres radios et TV pour sensibiliser les populations. Les enfants sensibilisés constituent des relais d'informations (pairs éducateurs pour leurs camarades et leurs familles). Ceux des groupes organisés (gouvernements scolaires, clubs d'enfants) développent l'autoprotection et font preuve de courage pour dénoncer auprès des éducateurs et patrons d'ateliers des situations d'abus vécus dans leur entourage.

II.4. Champ d'Action 4 Emploi des Jeunes (EJ)



Appuis matériels aux jeunes entrepreneurs de la vallée de l'Ouémé

Au titre du CA4, il est à considérer une action du volet 1 du projet PAdaClim-Bénin II concernant l'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles, puis les activités afférentes au camp CELEF-Bénin dont les objectifs se partagent entre le CA4 et le CA5.

Le Camp de l'Eveil du Leadership et de

l'Entrepreneuriat Féminin du Bénin (CELEF-Bénin), initié par l'ONG WoLSI, et co-organisé avec le CIPCRE-Bénin vise à offrir aux jeunes filles une opportunité de découvrir leurs potentiels et de vivre leur citoyenneté active, en les formant en matière de compétences de vie, leadership, d'entrepreneuriat, de développement personnel et de citoyenneté ac-

tive en vue de s'autonomiser et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la communauté.

Dans le sillage des deux premières éditions (2019 et 2020), une rencontre d'évaluation post-CELEF s'est tenue le 16 septembre 2021 pour faire le point des initiatives prises par les « celefestes » après leur formation et procéder au renforcement de leurs capacités, suite aux difficultés rencontrées lors de leur réinvestissement sur le terrain et renseignées par ces dernières sur la fiche de collecte élaborée et administrée à cet effet.

L'atelier meublé de 4 communications a porté sur la santé sexuelle et de la reproduction et la performance entrepreneuriale. Tout ceci a été précédé d'une animation de podium par les « celefestes » qui ont partagé leurs expériences avec leurs pairs afin de motiver celles qui n'ont pas pu encore mener d'activités concrètes sur le terrain. Cet espace d'échanges a permis également aux structures organisatrices de déplorer, pour des raisons financières, l'absence d'accompagnement de chaque « celefiste » par un Coach individuel, tel que prévu dans la conception de l'initiative.

II.5. Champ d'Action 5

Participation Citoyenne et Gouvernance Locale (PCGL)

Est à considérer dans cette rubrique, une partie du volet 3 du projet PAdaClim-Bénin II concernant les CDV. L'objectif global du Champ d'Action 5 est le même que celui du Champ d'Action 1. L'analyse des effets induits par les activités menées, notamment des plaidoyers auprès des autorités publiques, montre qu'au cours de l'année de référence, les 4 CDV ont élaboré leurs plans d'action annuels, sollicité le PAI de leur commune et ont procédé à l'analyse de ces PAI ; tous les 4 CV et CDV ont organisé des activités d'entretien des forêts et des périmètres de reboisements ; tous les quatre CDV et CV ont actualisé et mis en œuvre leur stratégie d'hygiène publique.

Au total, vingt-deux (22) initiatives ont été développées par les CDV dans les 4 VP dont sept (07) ont abouti à des décisions de l'administration locale en faveur de la population des VP. C'est le cas : a) A Komèdè : le CDV et le CV ont adressé des lettres suivies de plaidoyer à l'endroit de BUPDOS et DE-DRAS pour la réalisation de latrines familiales ; b) A Houèdo-Wo, le CDV a conduit un plaidoyer auprès de la mairie qui a abouti à la desserte du village en eau potable à partir d'un forage réalisé dans le village

Sokpetikon ; (c) A Késsounnou : le CDV a négocié et obtenu auprès de la Mairie, la prise en charge de la réalisation de la clôture de l'EPP du village ; d) A Gnanhouizounmè : le CV et le CDV ont obtenu la réalisation d'un pont en matériaux locaux pour faciliter le passage entre Gnanhouizounmè et le village voisin Ahouanzonmè ; la mairie de Bonoua identifié des sites pouvant abriter une palmeraie publique ; la mairie a pris de mesures urgentes et envoyé des éléments des forces armées béninoises pour faire face aux transhumants qui semaient la terreur et la psychose dans le village et pour la gestion des conflits entre eux et la population de Gnanhouizounmè.

Quant au partenariat avec GiZ/ReFORME et les Communes, l'année a été marquée par la lecture et l'analyse des rapports d'audit FADEC 2019 des Communes d'Adjohoun, Aguégoués, Akpro-Misséré-té, assorties de plans d'action de la société pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des audits FADEC 2019 ; puis par la contribution à la préparation de séances de reddition des comptes dans les Communes d'Adjohoun et de Dangbo.

VI - Champ d'Action 6

Promotion du Développement Holistique (DeHol).

La principale activité dans le cadre de la Promotion du Développement Holistique reste la 16ème édition de l'Université de Paix en Afrique

(UPA). Co-organisé par APTE (Allemagne), AMI (Rwanda) et CIPCRE, le Campus 2021 de l'UPA a connu la participation de 18 responsables d'ONG,

de ministères, d'associations de développement et des Droits de l'Homme, en provenance de 8 pays africains. La formation panafricaine de Paix s'est tenue au Centre Songhaï à Porto-Novo. Du 10 au 30 octobre, les compétences de participants ont été renforcées en travail de cohésion sociale, de désescalade et de gestion positive des conflits, des violences et du trauma afin de devenir Bâtisseurs de Paix panafricains. Une équipe de 5 formateurs/formatrices internationaux, provenant du Cameroun, du Rwanda et l'Allemagne ont enseigné 6 modules : le travail biographique, l'analyse de conflit, la médiation et négociation, la communication non-violente, la bonne puissance et l'approche holistique de développement (Afrique de l'Espoir). Pendant 2 jours, les participant-e-s sont sorti-e-s en visite d'immersion pour comprendre le travail et l'engagement des acteurs locaux de Paix.

Le Bénin est le 13ème pays que l'UPA visite depuis le Sénégal en 2003. Dans un contexte toujours complexe et violent en Afrique, UPA

continue à émettre un signal fort aux hommes et femmes de bonne volonté à continuer leur engagement et leurs actions de Paix dans leur pays, leurs communautés respectives et dans le monde. Depuis sa genèse, 290 lauréat-e-s de 30 pays ont été formé-e-s dans le cadre de l'UPA. Ils-elles ont tous-tes compris qu'une cohésion sociale durable et pacifique ne peut être construite par la simple diplomatie politique conventionnelle, et surtout pas par des manipulations (violentes) habituelles politiques. Elle ne se produit que par des changements de regards, d'approches, d'attitudes et d'habitudes au sein des communautés et de la société elle-même (résilience). Les Bâtisseurs de Paix Lauréats UPA se mettent en réseau d'action, créé comme plateforme active d'alumni (réseau dénommé UPABP enregistré au Cameroun et présidé par CIPCRE).



Association de cultures

III. Nos ressources et stratégies

Nos ressources comprennent les ressources humaines et les ressources financières. Quant aux stratégies, elles sont relatives essentiellement aux modes d'intervention.

III.1. Nos ressources humaines

D'importantes ressources humaines ont été mobilisées, au cours de l'année pour atteindre les résultats planifiés et en induire des effets positifs.

A. Cameroun

Le tableau des ressources humaines se présente comme suit :

No	Noms et prénoms	Sexe	Fonctions
1	Rév. Dr. KENMOGNE Jean-Blaise	M	Directeur Général
2	FONSSI Eugène	M	Coordonnateur 2CD
3	FOKA SIMO Mathieu	M	Directeur National
4	KOULEHO TSAPTI Sylvestre	M	Responsable SAF
5	NDE Jean Daniel	M	Animateur PADEHCOM
6	FOTUE Isabelle	F	Secrétaire DN
7	AZEBAZE Alphonse	M	Coordonnateur PADEHCOM
8	DJANTU FOWE Arnaud	M	Responsable BAF
9	TAKOUGOUM ZOKOU Justin Claude Ange	M	Intendant
10	SIKATI Léopold	M	Coordonnateur CESATT
11	MESSE A BESSONG Georges	M	Animateur PDHUPAC
12	DONFACK NOMENY KEATSOP Alex	M	Coordonnateur PACOS
13	SIMEU Estelle Clarisse	F	Animatrice PACOS
14	HAPPI NOUDJEPME Judith Michaëlle	F	Coordonatrice PDHUPAC
15	ANOUGUE TIALEFACK Amavi De fer	M	Animateur PADEHCOM
16	KANA Christelle	F	Animatrice PADEHCOM
17	TATA Yanith	M	Coordonnateur SETEM
18	OKO'O Amélie Séraphine Nicole	F	Assistante sociale projet UNICEF
19	MENOM Choïsile	F	Assistante sociale projet UNICEF
20	KADJEU Flore	F	Assistante sociale PDHUPAC
21	NEKAME Christance	F	Secrétaire du DG
22	NEGUEM Roger	M	Chauffeur
23	DJOUFO Edouard	M	Chauffeur
24	TCHINDA Sylvestre	M	Chauffeur
25	KUATE Fred	M	Chauffeur
26	TEKAM TAGNE Simeon	M	Agent d'entretien
27	KEMDJO GATCHUENG Serges	M	Agent d'entretien
28	MOMO KAMDEM Wilson	M	Vigile
29	POUGNONG Fabien	M	Vigile
30	MAGNE Marie	F	Agent d'entretien
31	KAMMOE Samuel	M	Chauffeur
32	TAGNE BOULENOU Vincent	M	Vigile
33	TCHEUTCHOUA CHETCHEU Brice	M	Vigile

B. Bénin

Au Bénin, le tableau synoptique du personnel se décline comme suit :

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Fonctions
1.	ABDOULAYE Abibou	M	Assistant Technique en Travail Social (ATTS)
2.	AROUNA Tawfic	M	Animateur Spécialisé en Mobilisation Sociale. (ASMS)
3.	BONI Thomas	M	Secrétaire-Caissier (SC)
4.	BOTERE Nadjath	F	Animateur Spécialisé en Mobilisation Sociale. (ASMS)
5.	DAFIA SACCA Adam	M	Agent Polyvalent
6.	KANA Nourédine	M	Animateur Spécialisé en Mobilisation Sociale (ASMS)
7.	ABDOULAYE Imourana	M	Assistant Technique en Travail Social/Antenne Nord (ATTS/AN)
8.	AMOS Thimotée	M	Veilleur de nuit/Antenne Nord (VN/AN)
9.	BAKPILAN Akéwé	M	Assistant Technique en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Ouaké / RICAPE--Donga(ATMS/Ouaké) Responsable Village Pilote de Komdè(RVP/Ko)
10.	BARKA Chabi	M	Délégué d'Antenne Nord (DA)
11.	BOCCO Aline Obossi	M	Assistante Technique en Mobilisation Sociale/Antenne Nord, Responsable du Site de Djougou / RICAPE--Donga (ATMS/ Djougou)
12.	OUELAKA DÈKA A. Victor	F	Animateur Spécialisé en Adaptation aux Changements Clima- tiques (AS/ACC)
13.	SAKA A. Timothée	M	Conducteur de Véhicule Administratif (CVA/AN)
14.	TROUKOU Naomie	F	Animatrice Spéciale en Mobilisation Sociale/ Antenne Nord, chargée du site de Copargo (ASMS/Copargo)
15.	AGWU Rose Aude	F	Assistante Technique en Droits Humains, Responsable du site 4 / Porto-Novo et autres Communes/(ATDH)
16.	AHLONSOU Casimir	F	Chargé des Finances et de la Comptabilité (CFC)
17.	AIVODJI DAKPOGAN Clarisse	M	Secrétaire Administrative (SA)
18.	ASSOGBA Thierry	M	Coordonnateur Champ d'Action 2.
19.	ASSOGBA Victor	M	Conducteur Véhicule Administratif (CVA/PDH)
20.	ATEGBO Malvina	F	Assistante Technique en Mobilisation Sociale (ATMS)
21.	ATODJINOUS. Mathias	M	Conducteur de Véhicule Administratif (CVA/PPE)
22.	AVOCE Jacob	M	Veilleur de nuit (VN)
23.	AZANDEDJI Honorine	F	Secrétaire-/Caissière (S/C)
24.	BODJRENOU Cédric R.	M	Animateur Spécialisé en Adaptation aux Changements Clima- tiques (AS/ACC - R/ESP)
25.	BONOU Florent	M	Assistant Technique en Mobilisation Sociale, chargé de la coordi- nation du Projet RICAPE-Ouémé(ATC/ProFIL)
26.	BOTON Samuel	M	Technicien de surface (TS)
27.	DJOSSOU KOUTANGNI Igore	M	Coordonnatrice Champ d'Action 3
28.	DOSSOU Gautier	M	Conducteur de Véhicule Administratif (CVA)
29.	EBO Emmanuel	M	Responsable du Bureau Administratif et Financier (R/BAF)
30.	HOUNYE Damien	M	Agent Polyvalent.

31.	KINSOU TOTIN Odette	F	Animatrice Spécialisée en Mobilisation Sociale : (ASMS1) Responsable des activités de Eco Services Pluriels (R/ESP).
32.	LABINTAN David	M	Assistant Technique au Programme Préservation de l'Environnement (ATC/PPE)
33.	MONNOU G. Hermann	M	Coordonnateur du Champ d'Action 1 (C/CA1)
34.	OMOTOSHO Madinatou	F	Coordonnatrice de la CRCOM(C/CRCOM)
35.	SOTON Philémon	M	Chargé des Services Généraux (+ CVA Véhicule de Pool- CSG)
36.	YEKEDO Nadège	F	Chargée des Ressources Matérielles, de l'Intendance et des Services Administratifs (CRM)
37.	ZOSSOU Elidja	M	Directeur National (DN)
38.	ZOSSOU Obed	M	Assistant Technique au Programme Préservation de l'Environnement (AT/PPE)

III.2. Nos ressources financières

Le compte d'exploitation consolidé en recettes et en dépenses pour l'année de référence se présente comme suit à la Direction Générale, au CIPCRE- Cameroun et au CIPCRE-Bénin :

Compte d'exploitation consolidé

a) Recettes

1/ RECETTES		Prévisions (1)	Réalisations (2)	Ecart3=(2)-(1)	Pourcentages
1.1	Solde au 1er janvier 2021	88 622 094	88 622 094	0	100,00
1.2	Contribution PPLM	207 229 000	161 994 485	-45 234 515	78,17
1.3	Contribution KERKINACTIE	32 800 000	51 918 997	19 118 997	158,29
1.4	Contribution DM	26 240 000	27 500 000	1 260 000	104,80
1.5	Contribution SCP/PPLM	58 500 000	61 981 048	3 481 048	105,95
1.6	Contribution UNICEF	140 000 000	209 855 292	69 855 292	149,90
1.7	Contribution UE/PROCIVIS	15 000 000	10 000 000	-5 000 000	66,67
1.8	Contribution UE/ARCS	48 600 000	41 140 600	-7 459 400	84,65
1.9	Fonds propres CIPCRE	41 423 650	46 000 000	4 576 350	111,05
1.10	Contribution KIRA	43 665 000	59 036 130	15 371 130	135,20
1.11	Contribution PPLM	66 350 000	63 502 213	-2 847 787	95,71
1.12	Contribution DM échange et Mission	22 900 000	22 900 000	0	100,00
1.13	Contribution Enfance Missionnaire	44 900 000	65 595 700	20 695 700	146,09
1.14	Contribution EDUCO	8 500 000	10 472 200	1 972 200	123,20
1.15	Contribution CIPCRE-Bénin et Bénéficiaires	9 501 666	12 730 850	3 229 184	133,99
	TOTAL RECETTES	854 231 410	933 249 609	79 018 199	109,25

b) Dépenses

	2/ DEPENSES	Prévisions	Réalisations	Ecart	Pourcentage
	Activités Direction générale et CIPCRE Cameroun				
2.1	Projet RIDECOP II	124 432 000	102 895 115	-21 536 885	82,69
2.2	Projet Théâtre pour la paix et les opprimés 2021	30 298 350	30 185 300	-113 050	99,63
2.3	Activité projet UPABP 2021 (JEBPA-COS)	11 910 000	11 880 600	-29 400	99,75
2.4	Projet Entrepreneuriat local et leadership Féminin (ELLE)	33 261 200	23 184 936	-10 076 264	69,71
2.5	ROSDEPAP-SAMEVI	53 072 000	53 083 000	11 000	100,02
2.6	EIPM-VISBabadjou (Ouest) et de Melong (Littoral)	42 751 700	42 804 200	52 500	100,12
2.7	PAASEC	17 678 300	18 887 349	1 209 049	106,84
2.8	Projet UNICEF Covid	18 000 000	17 821 200	-178 800	99,01
2.9	Projet construction siège	65 000 000	42 750 000	-22 250 000	65,77
	Activités CIPCRE-Bénin			0	
2.10	PAdaClim II	53 626 850	51 664 865	-1 961 985	96,34
2.11	EDUCAPE-Borgou	32 475 600	34 697 670	2 222 070	106,84
2.12	Projet de Renforcement de la protection effective des élèves contre les abus sexuels par la généralisation de la charte de bonnes pratiques aux établissements scolaires primaires et secondaires sur l'étendue nationale au Bénin	13 595 000	9 995 241	-3 599 759	73,52
2.13	Projet EDUCO	12 650 000	10 557 348	-2 092 652	83,46
	Coordination et administration				
2.14	Frais de personnel Cameroun	115 989 100	117 914 987	1 925 887	101,66
2.15	Frais de personnel Bénin	69 852 160	67 633 478	-2 218 682	96,82
2.16	Frais administratifs DG et CIP-Cameroun	46 600 000	39 695 590	-6 904 410	85,18
2.17	Frais administratifs Bénin	26 300 000	24 111 628	-2 188 372	91,68
2.18	Matériel d'équipement	86 739 150	66 013 165	-20 725 985	76,11
	Total dépenses année	854 231 410	765 775 672	-88 455 738	89,64

Le rapport financier fait ressortir un total des recettes de janvier à décembre 2021, de FCFA 933 249 609 et un total des dépenses de janvier à décembre 2021, de FCFA 765 775 672 et un solde annuel, de FCFA 167 473 937. Ce solde représente les fonds reçus en avance pour la réalisation des activités du premier trimestre 2022, au Cameroun et au Bénin.

III.3. Nos stratégies d'intervention

Pour l'année de référence, nos stratégies d'intervention sont articulées autour de la culture organisationnelle, du système de suivi des activités et des changements, du renforcement des capacités, du suivi des Assemblées des Membres, de la participation aux réseaux et plateformes et de la communication institutionnelle.

3.1 - Culture organisationnelle

La culture organisationnelle du CIPCRE, comme par le passé, s'est davantage enracinée autour du concept « famille CIPCRE » manifestée à travers les éléments ci-après :

- La solidarité et l'assistance individuelle et collective des collègues pendant les événements heureux ou malheureux;
- La célébration des anniversaires autour d'un pot offert au siège par l'employé à l'honneur;

- Les réunions hebdomadaires qui réunissent chaque vendredi matin de 8h00 à 10h00, tout le personnel autour d'une table pour partager les informations liées à la mise en œuvre des activités;
- Le repas quotidien qui a réuni chaque jour ouvrable le personnel à la cantine du CIPCRC;
- Les réunions mensuelles des épouses

- du personnel autour d'une tontine au siège chaque dernier vendredi du mois;
- La fête annuelle des enfants du personnel du CIPCRC au cours de la dernière semaine avant Noël;
- Le congé supplémentaire de deux semaines dont a bénéficié le personnel à l'occasion des fêtes de fin d'année.

3.2 - Système de suivi des activités et des changements

En 2021, les méthodes utilisées au CIPCRC-Cameroun pour le suivi-évaluation des effets et changements induits sont les mêmes utilisées en 2020. Cependant, les fiches de collecte des données et capitalisation ont été actualisées en fonction des indicateurs des projets traités.

Pour ce qui est du CIPCRC-Bénin, les principales activités de planification/programmation et de suivi-évaluation ont concerné :

- L'exécution régulière des activités de planification/programmation et de suivi-évaluation des projets : la planification de quelques projets (EDUCAPE-Bénin, EdIP-Bénin et PACED-Vallée) ; le pilotage du dispositif de suivi-évaluation des projets à travers : (i) la tenue

régulière des réunions de monitoring (RP, REP, RTM, RTT, RTS et EAP 2021-2022), (ii) les visites de suivi sur le terrain ; (iii) les entretiens individuels entre la Direction et les Responsables de projets ou d'entités ;

- L'autoévaluation assistée à mi-parcours du projet PAdAclim-Bénin II, démarrée en fin d'année 2020 a été poursuivie et bouclée ;
- Des réponses à cinq appels à projets ont été élaborées dont une seule a été retenue et qui concerne le processus lancé en 2020 par le gouvernement béninois dans le cadre du projet régional d'Automatisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), pour recruter des ONG ou Groupement d'ONG pour la mise en œuvre des interventions au niveau communautaire.

3.3 - Renforcement des capacités

En 2021, le CIPCRC-Cameroun a renforcé les capacités de son personnel à travers les diverses opportunités à elle présentées.

Ainsi,

- 5 membres du personnel et 1 bénévole dont 01 femme ont été formés, en prélude au démarrage du projet ELLE, sur les modules liés à entrepreneuriat (formalisation d'une entreprise, la structuration d'une entreprise, le développement d'une entreprise et la gestion financière et administrative d'une structure) ;
- 01 cadre a renforcé ses capacités à l'atelier de formation sur l'économie verte au Cameroun du 22 au 2 février 2021 à la Fondation Friedrich Ebert Stiftung à Yaoundé ;
- 02 personnels cadres dont 01 femme ont renforcé leurs capacités lors d'un atelier de formation sous le thème «Réflexion sur les Pra-

tiques de Paix» dans le cadre du réseau SCP ;

- 10 personnels du CIPCRC dont 03 femmes ont été formés sur la réalisation d'une vidéo de jeu de rôle pour matérialiser la pratique de la médiation en gestion des conflits agropastoraux dans le cadre du réseau SCP ;
- 2 personnels femmes ont été formés sur l'utilisation des dramatiques radiophoniques pour multiplier leurs impacts sur la consolidation de la paix ;
- 4 personnels-cadres dont 1 femme ont participé au Programme de Formation des Conseillers Agropastoraux en Agroécologie (PROFOCAP) mis en œuvre par le consortium UEC-GADD-CPF à Mbouo/Bandjoun avec l'appui financier de PplM. Cette formation qui dure 1 mois est complétée par des sessions de démultiplication pratiques auprès des groupes de producteurs.

3.4 - Assemblée des membres (AM)

Au Cameroun, l'AM a fonctionné au ralenti. Quelques échanges d'informations générales ont été faits dans le forum. L'AM a également pris part aux obsèques de deux de nos membres Maman Mameto et M. Thomas TEFOU à Bangang.

Au Bénin, l'AM a assuré : la tenue régulière des sessions planifiées, soit deux sessions ordinaires de l'AM à bonnes dates, respectivement le 30 janvier et le 3 juillet 2021 avec un effectif moyen de dix-huit

(18) membres auxquels s'ajoutent les deux invités permanents (le Directeur National et un Délégué du personnel) ; la 2nde session ordinaire qui a permis d'une part d'accueillir 8 nouveaux membres dans le cadre de la Politique de Mobilisation de Ressources et d'autre part d'examiner et d'adopter un nouveau Règlement Intérieur National ; la tenue régulière des douze (12) séances mensuelles de Bureau et de tour d'horizon entre le Bureau et la Direction Nationale ; la tenue de deux rencontres entre le Bureau et le personnel le 14 septembre 2021 (séance de travail ayant

permis d'échanger sur l'état des lieux, la Noël des enfants et la présentation des vœux) ; la participation des 100% des acteurs CIPCRE-Bénin à l'AG du CIPCRE tenue en mode virtuel le 1^{er} juin 2021 et qui a permis de procéder à la révision des textes fondamentaux (Statuts et Règlement Intérieur général) et le renouvellement du Conseil d'Administration du CIPCRE ; les échanges quotidiens avec la Direction Générale renforcés par trois missions du Directeur Général.

3.5 - Participation aux réseaux et plateformes

Au Cameroun, le CIPCRE a été actif dans le réseau Service Civil pour la Paix à travers 4 sessions de réflexion et de renforcement des capacités sur le thème (1) «Pour un plaidoyer stratégique» du 13 au 15 septembre 2021 à Ngaoundéré (2) « Réflexion sur les pratiques de Paix» tenu le 20/09/21 à Yaoundé, (3) «Radio Drama» du 25 au 29 octobre à Buea, (4) la réalisation d'une vidéo de jeu de rôle pour matérialiser la pratique de la médiation dans le cadre de la gestion des conflits agropastoraux du 04 au 06 octobre à Bafoussam.

Le CIPCRE a été présent dans le réseau SECAAR Afrique Centrale Nord : en Visio conférence organisée le 9 décembre 2021, en participant à une réflexion sur la Promotion d'une agriculture sobre en carbone et digitalisation, gage de la lutte contre les effets des changements climatiques, la question de Certification et commercialisation des produits biologiques, Enjeux et perspectives et le concept du Marché carbone : fonctionnement, quel intérêt pour le petit producteur BIO ?

Le CIPCRE a enfin participé au SPG Régional Ouest à travers des rencontres de réflexion

avec les autres OSC engagées dans la promotion du BIO (CPF-APADER-CODAS CARITAS-CEFAN) et quelques producteurs. Cette plate-forme vise à mettre sur pied un SPG fédérateur pour ces organisations de la région de l'Ouest afin d'avoir plus d'impact sur le marché BIO et sur les politiques publiques.

Quant au CIPCRE-Bénin, il a activement pris part à une quinzaine de plateformes et réseaux dont le Réseau PNE-Bénin, le Comité du Bassin de l'Ouémé (CBO), le DDAEP-Ouémé, le DDAEP et DCAIFE/MAEP, le DDAEP et DCAIFE, l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)-Pôle 7, le PANAMEB, ReSPESD, MEMP, MESTFP, les plateformes au niveau des communes et autres. Avec pour principaux centres d'intérêt les thématiques en lien avec les différents champs d'action dont celles relatives au secteur de l'éducation, de l'agriculture, de l'élevage et de la Pêche, à l'impunité et aux approches innovantes d'identification de prise en charge juridiques et de protection des enfants et jeunes victimes d'abus ou en conflit avec la Loi, les plateformes ont constitué de véritables espaces de mutualisation des compétences dont le CIPCRE-Bénin a su tirer parti pour accomplir sa mission.

3.6. Communication institutionnelle

La communication institutionnelle a été marquée au Cameroun par la production de deux rapports semestriels d'activités partagés avec les différents partenaires financiers et d'un rapport annuel d'avancement également partagé avec les partenaires à différents niveaux (financiers, techniques, bénéficiaires, étatiques) ; la production d'un livret de sensibilisation sur les bonnes pratiques de cohabitation pacifique entre éleveurs et agricul-

teurs ; la constitution et la soumission d'un dossier d'agrément aux autorités compétentes pour l'ouverture d'une radio communautaire ; la production et la publication de 19 articles sur nos activités et leur mise en ligne sur le site web www.cipcre.org et la publication de 195 posts sur la page Facebook qui ont recueilli 2302 likes des internautes.

Au Bénin, la CRCOM a appuyé les activités

de plan média spécifiques à chaque projet et mené des activités de communication institutionnelle, à l'échelle transversale, notamment : l'alimentation des 4 comptes de réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter et Instagram) par des comptes rendus des activités des projets ; la conception et la diffusion des affiches numériques sur les journées officielles en relation avec les champs d'action du CIPCRE-Bénin ; la conception et la mise en œuvre d'une communication spécifique afférente au contexte de la Covid-19 ; la mise en ligne d'articles sur le site web du CIPCRE-Bénin ; la réalisation de divers supports de communication dont 26 spots, 08 communiqués, 36 affichettes numériques diffusées sur les réseaux sociaux, 06 plaquettes d'informations, et autres ; les supports de fin d'année (Agenda ordinaire, calendrier de table et calendrier mural) ; la production hebdomadaire et la diffusion sur 4 radios locales, des émissions radiodiffusées "L'heure verte" et "Dignité humaine" et la réalisation d'un film documen-

taire sur le thème « le CIPCRE-Bénin à la loupe »

En plus des stratégies communes aux deux Directions Nationales, le CIPCRE-Bénin a mis un accent particulier sur le développement institutionnel, lequel a consisté en l'élaboration et le début de mise en œuvre de ses quatre politiques que sont les Politiques Environnementales, de Protection des Enfants et des Jeunes, de Promotion du Genre et d'Intégrité, de Transparence et de Redevabilité. La Commission Spéciale chargée des Politiques Institutionnelles du CIPCRE-Bénin (CS/PIC) a été mise en place. Elle s'est déjà dotée d'une feuille de route pour couvrir toute l'année 2022 avec pour principales activités les mesures transversales à toutes les 4 Politiques ; la vulgarisation des politiques ; la mise en place du mécanisme de signalement prévu et les mesures spécifiques à chaque Politique.

Conclusion et perspectives

Dans l'ensemble, les activités mises en œuvre au CIPCRE-Cameroun et au CIPCRE-Bénin ont contribué à induire des changements positifs autant dans l'univers scolaire qu'en communauté, chez les hommes que chez les femmes, chez les garçons que chez les filles formés et accompagnés. Tout cela s'est fait grâce à la pertinence des choix managériaux des Directeurs Nationaux : au Cameroun, une nouvelle dynamique est en train de prendre racine et montre déjà ses premiers fruits. Au Bénin, et malgré le retrait de Pain pour le Monde, le personnel est resté mobilisé autour du Directeur National pour relever les nouveaux défis qui se sont posés à eux. Dans leur travail de coordination, les difficultés n'ont pas manqué, mais sous l'encadrement efficace et le coaching en permanence du Directeur Général, ils se sont montrés à la hauteur de leurs tâches en même temps qu'ils ont fait preuve de résilience.

Avec le recul de la pandémie du coronavirus, l'année 2022 s'annonce sous de meilleurs auspices. Le CIPCRE saura tirer avantage de cette accalmie pour écrire une nouvelle page dans sa quête du développement holistique au Cameroun, au Bénin et au Togo où bientôt les activités vont démarrer.

Liste des sigles et abréviations

ADEHC : Agriculture Durable, Entrepreneuriat et Hygiène Communautaire	l'Égalité des chances
ADSAN : Agriculture Durable, Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	ENI : Ecole Normale des Instituteurs
AGR : Activités Génératrices de Revenus	ESGB : Espace Solidarité Globale Bénin
APE : Association des Parents d'Elèves	ETS : Etablissements Scolaires
ASCINB : Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin	EVLP : Enfants Vivant Loin de leurs Parents
BD : Bandes dessinées	FADeC : Fonds d'Appui au Développement des Communes
BMZ : Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (Allemagne)	FBO-TRS : Fédération Béninoise des Organisations de Tourisme Responsable et Solidaire
BRVO : Bureau Régional de la Vallée de l'Ouémé (Antenne du CIPCRE-Bénin)	FBS : Farming Business School
BUNEC : Bureau national de l'état civil	FECEC : Fier d'Être Citoyen par mon Etat Civil
CA : Champ d'Action	FEM/PNUD : Fonds pour l'Environnement Mondial / Programme des Nations Unies pour le Développement
CBP : Charte de Bonnes Pratiques	FOSA : Formation sanitaire
CCPE : Comité Communal de Protection de l'Enfant	FVLP : Filles Vivant Loin des Parents
CCSCPE : Cellule Communale de Suivi et de Coordination pour la Protection de l'Enfant	GADD : Groupement d'Appui pour le Développement Durable
CCTO : Conseil des Chefs Traditionnels de l'Ouest	GAR : Gestion Axée sur les Résultats
CDE : Convention des Nations Unies relative aux Droites de l'Enfant	GDT/ACC : Gestion Durable des Terres et Adaptation aux effets néfastes de Changements Climatiques
CDPE : Comité Départemental de Protection de l'Enfant	GEP : Groupe d'Entraînement à la Paix
CDV : Comité de Développement Villageois	GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit / Coopération Allemande
CEC : Centre d'état civil	HACT : Approche harmonisée des transferts en espèces
CEG : Collège d'Enseignement Général	HCPS : Histoire de Changement de plus significatif
CELEF : Camp de l'Éveil du Leadership et de l'Entrepreneuriat Féminin du Bénin	INADES : Institut Africain pour le Développement Économique et Social
CESATT : Cellule de Suivi-évaluation et d'Appui aux Thématiques Transversales	JEA : Journée de l'Enfant Africain
CIPCRE : Cercle International pour la Promotion de la Création	JEB : Journée de l'Enfant Béninois
CIR : Comité Interreligieux	JEBPA-COS : Jeunes Bâtisseurs de Paix Actifs pour le Renforcement de la Cohésion Sociale
CoReVa : Comité Régional de Vulgarisation Agricole	KCOA : Centre de connaissance en agriculture biologique
CPF : Centre Polyvalent de Formation	KiRA : KinderrechteAfricae.V (Droits des Enfants – Afrique)
CSE : Cellule de Suivi et d'Encadrement	MdM : Médecins du Monde Suisse
CV : Conseil Villageois	MEAL : Suivi, Évaluation Redevabilité et Apprentissage (Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning)
DDEAP : Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche	MESTFP : Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
DDEMP : Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire	MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
DDESTFP : Direction Départementale des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle	MINAS : Ministères des Affaires Sociales
DeHol : Développement Holistique	MINEFOP : Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle
DEPeV : Droits des enfants et autres Personnes Vulnérables	MINEPIA : Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales
DIRO : Développement Institutionnel et Renforcement Organisationnel	MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
DRPROFF : Délégation Régionale de la Promotion de la Femme et de la Famille	MIR : Mobilisation Interreligieuse
DRSP : Délégation Régionale de la Santé Publique	NOSO : Nord-Ouest et Sud-Ouest
EIPEM-VIS : Education Inclusive et Protection des Enfants contre les Mariages, Violences et Inégalités Sociales	OCIS-BIP : Observateurs Communaux Indépendants de suivi du Budget d'Investissement Public
EJ : Emploi des Jeunes	ODD : Objectifs de Développement Durable
ELLE : Entrepreneuriat Local et Leadership féminin pour	OEC : Officier d'état civil
	ONG : Organisation Non Gouvernementale
	OPA : Organisation Professionnelle Agricole

OPJ : Officier de Police Judiciaire
OSC : Organisation de la Société Civile
PAASEC : Plaidoyer pour l'Amélioration de l'accès au Service de l'état civil dans la région de l'ouest
PACOS : Programme Paix et Cohésion sociale
PADEHCOM : Programme Agriculture Durable, Entrepreneuriat et Hygiène communautaire
PCA : Président Cour d'Appel
PCAC : Pôle de Connaissance en Agriculture Biologique en Afrique Centrale
PCGL : Participation Citoyenne et Gouvernance Locale
PCVC : Pools de Compétences de vie courante
PDDC : Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PDHUPAC : Programme Droits Humains et Participation Citoyenne
PDI : Personnes Déplacées Internes
PEAS : Protection contre les Exploitations et les Abus Sexuels
PEMEC : Pair Educateur Moniteur d'Etat Civil
PAIA-VO : Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles, dans la vallée de l'Ouémé
PG : Procureur Général
PNPE : Politique Nationale de la Protection de l'Enfant
RECOPE : Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfance
RePaSOC : Renforcement et Participation de la Société Civile au Bénin
ReSPESD : Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIDECOP-2 : Renforcement des Initiatives de Développement durable et de Construction de la Paix- 2
RNCV : Ressources Naturelles et Cadre de Vie
ROSDEPAP-SAMEVI : Renforcement de l'Offre de Service de Détection Précoce, d'Assistance Psychosociale et en soins de Santé Mentale aux Enfants victimes de Violence, y compris les VBG en contexte d'urgence
ROSMEP-VAE/COVID : Renforcement de l'offre de Services et des mécanismes communautaires de prévention et de réponse aux violences et abus envers les enfants, y compris les violences basées sur le genre en contexte COVID-19
SAILD : Service d'appui aux initiatives locales de développement
SAS : Service d'Action Sociale
SCP : Service Civil pour la Paix
SDE : Service(s) Déconcentré(s) de l'Etat
SPG : Système Participatif de Garantie
SWEED : Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD)
 Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
TIM : Troupe d'Intervention Mobile
UPABP : Union Panafricaine des Bâtisseurs de Paix
VBG : Violences Basées sur le Genre
VELEC : Volontaires endogènes de lutte contre les effets de changements climatiques
VPS : Volontaire des premiers secours psychologiques.

Qui sommes-nous?

Notre identité

Nous sommes :

- Le Cercle International pour la Promotion de la Création ;
- Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit camerounais créée en 1990 ;
- Une ONG d'écologie et de développement holistique ;
- Un espace de promotion du dialogue social, œcuménique et interreligieux ;
- Un outil de promotion des droits humains et de la démocratie.

Notre vision

Nous rêvons d'un monde :

- Fondé sur le projet de Dieu pour Sa Création, projet de vie en abondance tel que révélé en Jésus-Christ ;
- Où l'homme et la femme s'affirment comme acteurs de leur devenir dans un rapport sain à leur histoire et à leur environnement et s'épanouissent physiquement, moralement, socialement et spirituellement, conditions préalables à l'expression de leur dignité ;
- Où l'humanité s'organise en une société démocratique, juste, pacifique et respectueuse des droits de la personne.

Notre mission

Nous avons pour mission d'œuvrer pour la promotion de la création en contribuant à la transformation des structures

sociales et au renforcement des capacités pratiques et stratégiques des populations défavorisées pour la prise en main de leur destin.

Notre objectif de développement

Le CIPCRE, dans les zones d'intervention, contribue à l'éradication de la pauvreté et de la faim, à la promotion des droits de l'enfant et de la femme et à l'avènement d'une société pacifique dans laquelle les populations œuvrent pour réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques.

Nos valeurs

- La paix ;
- La justice ;
- La transparence ;
- La démocratie ;
- Le respect de la dignité humaine ;
- Le militantisme écologique ;
- La solidarité.

Notre profession de foi

Nous voulons laisser à la génération qui vient, une Afrique écologiquement saine, économiquement viable, politiquement apaisée, socialement intégrée, moralement équilibrée et spirituellement engagée.



CIPCRE



Siège du CIPCRE à Bafoussam au Cameroun



Siège du CIPCRE à Porto-Novo au Bénin

Direction Générale

B.P. 1256 Bafoussam

Tél. : 694 03 30 42

E-mail : cipcre_dg@cipcre.org

Site web : www.cipcre.org

CIPCRE-Cameroun

B.P. 1256 Bafoussam

Tél. : (237) 694 02 14 74

E-mail:

cipcre_cameroun@cipcre.org

CIPCRE-Bénin

B.P. 287 Porto-Novo

Tél. : (239) 97 63 77 87

E-mail : cipcre.benin@cipcre.org

Site web : www.cipcre.org/cipcrebenin

CIPCRE-Togo

149, Rue de l'Ogou Kodjoviakopé

01 B.P. Lomé, Togo,

Tél.: +228 90 26 33 36

www.cipcre.org/cipcretogo

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

